

LE DEVOIR

Exigez
votre
Télé
choix!



Vol. XC - N° 77

MONTREAL, LES SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 AVRIL 1999

4 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LES ARTS

La chronique
d'Odile Tremblay: Coup
de chapeau, page B 10



LIVRES

Le Moyen Âge
de la romancière
Maryse Rouy, page D 1

ÉCONOMIE

Immobilier:
l'année du changement,
page B 1



LES ARTS

Que sera la télévision
publique de l'an 2000?
page B 1

PERSPECTIVES

Les lendemains qui déchantent

L'après-déficit zéro s'annonce plus difficile que prévu en lever de rideau du deuxième mandat du gouvernement Bouchard. À mille lieues d'un moment propice à la réunion des «conditions gagnantes» référendaires, en des lendemains qui déchantent, l'employeur gouvernemental affronte des syndiqués qui gardent l'œil rivé sur ses futurs surplus budgétaires. Les infirmières sont les premières à se présenter au bâton.

Les obstacles s'accumulent devant le gouvernement Bouchard dans sa course aux «conditions gagnantes» pour la tenue d'un référendum sur la souveraineté. Le plus récent écueil à éviter est la réussite de négociations avec les secteurs public et parapublic, qui s'annoncent longues et pénibles. Après avoir créé un consensus social important autour de l'atteinte du déficit zéro, le gouvernement doit maintenant gérer l'effritement d'un bel objectif socioéconomique devant les revendications plurielles de divers lobbys. Ceux-là mêmes gardent tous un œil rivé sur les surplus budgétaires que Bernard Landry aura de plus en plus de mal à camoufler.

Entre les éducatrices en garderie, les infirmières, les juges, les enseignantes, les fonctionnaires et bientôt les municipalités, qui recevra combien, et dans quel ordre de priorité?

Poser le problème sur des bases strictement mathématiques ne tient toutefois compte en rien des besoins exprimés, et trop souvent justifiés, des employés de l'État. Souhaitée par tous pour le bien de tous, l'atteinte du déficit zéro a forcé les syndiqués du secteur public à se serrer plus d'une fois la ceinture au cours des dernières années. En outre, les réformes majeures entreprises par le gouvernement dans les secteurs de la santé et de l'éducation ont risqué de provoquer l'étouffement en poussant un cran plus avant les douloureux forçages du déficit zéro.

C'est dans ce contexte particulier que les 45 000 infirmières de la FIIQ montent les premières aux barricades. Eloquemment, leur communiqué d'hier passe sous silence leur demande d'une augmentation salariale de 15 % en trois ans. Les infirmières veulent surtout améliorer rapidement leurs conditions de travail en forçant les établissements de santé à pourvoir les postes vacants.

L'été s'en vient, les vacances aussi. Les infirmières éreintées ne veulent pas revivre la dernière saison estivale alors que les départs à la retraite de 1997 ont fait en sorte que plusieurs d'entre elles n'ont pas encore pu prendre leurs vacances de l'an dernier. Leur menace de débrayage est réelle, insiste la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, parce que les infirmières vivent un ras-le-bol. Elles souhaitent que la ministre Pauline Marois intervienne auprès des établissements afin qu'ils affichent les postes à pourvoir: 1000 pour l'été, 2500 au total.

Cette épreuve de force sera déterminante pour les actions futures des autres syndicats du secteur public. La détermination démontrée par les deux parties influencera les techniques de combat des employés de l'État qui se suivront, à l'automne, au guichet des surplus budgétaires.

Aux premières loges, les enseignantes de la CEQ et les autres syndiquées de la CSN et de la FTQ continueront de réclamer leur juste part. En dénonçant les méthodes de calcul du gouvernement pour établir une «relativité» salariale, les syndicats ont visé au cœur de la Loi sur l'équité salariale. Est-ce que la commission du même nom osera renvoyer le gouvernement à ses calculatrices?

Pendant ce temps, des négociations ont bel et bien lieu entre les comités patronaux de négociation et leurs vis-à-vis syndicaux du secteur public. Pour l'heure, le sujet demeure la décentralisation des négociations. Plutôt que d'en faire un concept uniforme et généralisé, le gouvernement cherche en fait une petite ouverture dans la muraille syndicale afin d'obtenir que des assouplissements à l'organisation du travail puissent être discutés dans les établissements de santé et dans les commissions scolaires.

Toutefois, plus le temps passe, plus le gouvernement devra laisser tomber ces demandes et s'asseoir à la table pour véritablement négocier avec ses 400 000 employés. La stratégie devra prestement faire place à des pourparlers pointilleux mais incontournables sur les milliers de clauses normatives. Sérieusement amochées par les réformes, les conditions de travail doivent être revues et corrigées. De même, les discussions sur les salaires seront vite influencées par le baromètre des surplus. Plus le temps avancera, plus les syndiqués auront l'impression de pouvoir arracher un pactole au gouvernement.

Ainsi, le printemps du déficit zéro paraîtra bien loin et aura été bien court. Ce consensus durement acquis lors de larges sommets socioéconomiques sera vite oublié pour faire place à la gestion de crise, à un slalom gouvernemental entre des conflits de plus en plus nombreux.

MÉTÉO

Montréal
Ennuagement.
30 % de probabilité
d'averses.
Max: 9 Min: -3

Québec
Ensoleillé avec
passages nuageux.
Max: 6 Min: -2

Détails, page C 10

INDEX

Annonces C 8 Livres D 1
Bourse C 7 Le monde A 10
Les Arts B 1 Les sports C 7
Avis publics C 4 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 4
Éditorial A 8 Politique A 6

www.ledevoir.com

MÉMOIRES D'UNE JEUNE FILLE BLESSÉE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Chaque orphelin de Duplessis avait une mère, ou plutôt une fille-mère, comme on disait à l'époque. *Le Devoir* a recueilli le témoignage bouleversant de Pauline F., une actrice bien involontaire de ce sombre épisode de l'histoire du Québec. Un reportage de Louise Leduc, à lire en page A 6.

Les facettes inconnues d'Eisenstein

Le futur complexe de Daniel Langlois propose cent dessins du grand cinéaste russe

Ex-Centris, le futur complexe cinématographique de Daniel Langlois, entrouvre ses portes (on ne peut pas tout visiter car les lieux sont encore en chantier) à une exposition aussi étonnante que remarquable: cent dessins d'Eisenstein, le grand cinéaste russe du *Cuirassé Potemkine*. Ceux-ci n'avaient pas traversé l'Atlantique depuis 1932. Et les voici, rieurs, grivois, dévoilant des facettes inconnues du maître.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

C'est l'humour d'Eisenstein qui nous frappe de plein fouet à travers ses dessins. Le grand réalisateur russe qui fit du cinéma un art véritable a nagé dans les eaux de la tragédie. Chefs-d'œuvre tant qu'on voudra que son *Cuirassé Potemkine* ou son *Ivan le Terrible*, mais pas comiques, ça non. Alors, le découvrir si coquin, forcément, ça frappe. Caricatures, dessins grivois, avec la reine Elisabeth I^{re} en vedette auprès d'un membre dressé. Tiens donc! Puis, on cherche et trouve ses sources d'influence: Picasso, Matisse, Cocteau, Daumier. Que valent les inspirations bibliques, shakespeariennes, freudiennes, les modèles traités façon cubiste, avec période mexicaine plus exubérante. Sainte Véronique, Salomé, Lady Macbeth, taureau en croix: il y va d'un trait tantôt assuré, tantôt naïf, avec le clin d'œil amusé pas loin.

«Le dessin fut sans doute pour lui un exutoire sous un régime rouge qui mettait tant de bâtons dans les roues de sa création», estime Jean Gagnon, commissaire de l'exposition et directeur des programmes à la Fondation Langlois.

Il précise avoir voulu donner une vue d'ensemble sur les dessins du cinéaste, toutes époques confondues. On va des débuts très cubo-futuristes des années vingt à l'éclatement d'un style personnel avec les angoisses profondes, les rapports au père, à la mère, venues faire surface. «Quant à l'humour d'Eisenstein, les gens qui l'ont connu en témoignent. C'était un homme drôle, timide... et imbu de

VOIR PAGE A 10: EISENSTEIN



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Tous les dessins d'Eisenstein ne quitteront peut-être pas Montréal après l'exposition. Daniel Langlois est en pourparlers pour en acheter quelques-uns.

Le Canada ne recevra pas de réfugiés

Ottawa se plie à la demande du Haut-Commissariat aux réfugiés et suspend son programme d'accueil des Albanais du Kosovo

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les Canadiens devront ouvrir leurs portefeuilles plutôt que leurs foyers s'ils veulent venir en aide dès maintenant aux Albanais du Kosovo car le Canada a suspendu, à la demande du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), son programme d'accueil en territoire canadien.

Les 5000 réfugiés qui devaient commencer à arriver lundi resteront dans les pays voisins du Kosovo. Seuls ceux qui ont des besoins spéciaux ou de la famille au Canada et qui sont référés par le HCR pourraient venir au pays très bientôt.

«La situation change très rapidement et peut changer encore au cours des prochains jours. Il semble que la situation des réfugiés s'est améliorée et que l'évacuation d'urgence qui avait été demandée n'est plus requise à très court terme. Le Canada va continuer ses préparatifs et maintenir un état d'alerte, de sorte que si la situation évolue au cours des jours à venir et que le Haut-Commissariat décide de procéder à une évacuation d'urgence, nous serons prêts», a indiqué hier la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard.

Mme Robillard a précisé que Sadako Ogata, haut-commissaire du HCR, a constaté au cours des derniers jours que les réfugiés n'avaient plus un besoin urgent de protection et que dans les circonstances, ses plans devaient changer. La politique du Haut-Commissariat aux réfugiés a toujours été de garder les gens dans les pays voisins du Kosovo afin de faciliter leur retour quand la situation sera

VOIR PAGE A 10: RÉFUGIÉS

■ La tension monte entre Washington et Moscou
■ Les soldats américains toujours détenus, page A 7

Les infirmières votent pour la grève

Le recours à l'arrêt de travail ne sera exercé qu'en dernier lieu et «sans mettre la population en danger», promet la FIIQ

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Amèrement déçues de la lenteur de leurs négociations avec Québec, les infirmières ont brandi hier la menace d'un arrêt de travail, fortes d'un vote à plus de 63 % en faveur d'une grève à déclencher au moment opportun.

La présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), Jennie Skene, s'est dite très satisfaite de ce résultat «significatif», obtenu au terme d'un vote de grève qui a recollé la participation de 41 % des 46 000 infirmières de la FIIQ.

De plus, les infirmières, qui réclament une augmentation de salaire de 15 % en trois ans, ont rejeté à 93 % les offres patronales, qui leur proposent plutôt une hausse de 5 % au cours de la même période.

«Les infirmières n'en peuvent plus. Elles sont démotivées parce que les mêmes problèmes persistent depuis deux ans. Des unités de soins fonctionnent encore seulement grâce aux heures supplémentaires. Qu'est-ce qui empêche les hôpitaux d'afficher des postes plutôt que de payer des gens à temps et demi?», s'est insurgée hier la présidente de la fédération infirmière.

Toutefois, Mme Skene affirme que le recours à la grève ne sera exercé qu'en tout dernier lieu et «sans mettre la population en danger». Des heures et des journées de «récupération» à être déclenchées une journée à la fois, appuyées par 77 % des infirmières, font aussi partie des cartes qu'a en main le syndicat infirmier.

Reste que ce nouvel appui à la grève, estime la présidente de la FIIQ, demeure beaucoup plus marqué que celui obtenu auprès des infirmières en 1996-97 (60 % d'appui et 30 % de participation), lorsque les syndicats avaient fait front commun contre la volonté du gouvernement Bouchard de sabrer 6 % dans les salaires.

Cette fois, les infirmières sont au bout du rouleau, insiste la fédération. Rien n'a changé dans les conditions de

VOIR PAGE A 10: INFIRMIÈRES

Message à notre clientèle.

Bell a prévu un ensemble de mesures afin de maintenir ses services pendant la grève des téléphonistes et des techniciens. Nous continuerons notamment d'assurer, de manière prioritaire, le maintien des services essentiels tels que le 911, l'accès aux hôpitaux, à la police et aux services d'incendie.

Nos services d'assistance téléphonique, incluant le Service de Relais Bell pour malentendants, demeureront en opération. Nous continuerons aussi d'assurer l'installation et la réparation d'équipements et ce, dans les meilleurs délais possible.

Vous pouvez toujours nous joindre.

N'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 310-Bell. Vous pouvez également nous joindre 24 heures sur 24 grâce au service Internet Bell Direct au www.bell.ca. Prenez note que nos magasins Téléboutique^{MC} Bell seront ouverts normalement afin de vous offrir notre éventail de produits et services.

Nous regrettons tout inconfort que pourrait occasionner le présent conflit de travail et souhaitons vous offrir le meilleur service possible compte tenu des circonstances. Merci à l'avance de votre compréhension.



LE DEVOIR MONTRÉAL



Éducatrices en garderie

Charest presse Québec de hausser les salaires

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le chef du Parti libéral Jean Charest presse le gouvernement de consentir des hausses de salaire aux éducatrices en garderie.

«Je ne sais pas ce qui retarde le gouvernement. En attendant, c'est les parents qui paient le prix», a dit Jean Charest alors qu'il s'apprêtait, hier, à visiter le Salon Pepsi Jeunesse (sic) au Palais des congrès de Montréal.

«J'entends tout le monde dire qu'ils sont d'accord avec une augmentation de la rémunération. Nous l'avons dit dans la campagne. Le gouvernement du Parti québécois l'a dit. La ministre l'a dit, sauf qu'elle ne semble pas être capable de traduire ça par des gestes», a rappelé M. Charest.



Jean Charest

Jeudi, près de 3000 éducatrices syndiquées des garderies ont débrayé pour une deuxième journée en deux semaines. Le salaire des employées affiliées à la CSN est de 11,45 \$ l'heure et il peut être inférieur à 10 \$ l'heure dans les garderies privées non syndiquées. Les éducatrices réclament une échelle salariale uniforme pour tout le Québec variant de 13,25 \$ à 18,55 \$ l'heure.

Les idées de Sirois

Par ailleurs, M. Charest s'est montré ouvert aux idées politiques de l'homme d'affaires Charles Sirois. Celui-ci, qui a agi comme recruteur de candidats pour le Parti libéral en préparation des dernières élections, les a exposées dans son dernier ouvrage, *Passage obligé - Passeport pour l'ère*.

nouvelle. Pour M. Charest, la notion de responsabilisation de l'individu, que met en avant M. Sirois, «cadre parfaitement avec la philosophie libérale», qui se distingue de celle du Parti québécois, «étatiste et interventionniste». Le Parti libéral prépare une période de réflexion «très ardue» au cours des prochaines années et il «va beaucoup s'ouvrir sur tous ceux qui ont quelque chose à dire, incluant M. Sirois», a mentionné M. Charest.

Par contre, Jean Charest se montre prudent quand il s'agit d'appuyer les propositions précises de Charles Sirois. À l'égard de sa proposition d'instaurer un revenu minimum garanti à tous les Québécois qui ont atteint la majorité, M. Charest n'a manifesté aucun enthousiasme, qualifiant cette question de «compliquée».

M. Sirois a en outre proposé une réforme en profondeur de l'enseignement supérieur. L'État cesserait de soutenir financièrement les universités, qui pourraient, en revanche, exiger les frais de scolarité qu'elles désiraient. Les étudiants paieraient le coût réel de leurs études mais bénéficieraient de prêts fournis par l'État, à l'instar du système de *vouchers* pratiqué aux États-Unis. «Je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure formule. Nous sommes ouverts, remarquez, à ces débats», a dit M. Charest. Mais pour le chef libéral, l'important, pour l'enseignement postsecondaire au Québec, c'est le financement de base. «On en est à un élément très, très simple: il faut remettre de l'argent dans nos universités, ce que le gouvernement tarde à faire.»

Un échange fructueux avec Léger, selon la CSN

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Il y a eu un «échange fructueux» hier entre la ministre Nicole Léger et les représentants des travailleuses en garderie affiliées à la CSN, a soutenu hier la vice-présidente de la centrale syndicale, Claudette Carboneau.

À l'issue d'une réunion entre la ministre et les délégués CSN des garderies, Mme Carboneau s'est réjouie des positions de la ministre Léger sur quatre points:

- il y a eu un accord de principe pour instaurer une échelle salariale unique à travers tout le Québec;
- la ministre a convenu de la nécessité de régler le dossier des conditions de travail dans les garderies avant la fin du printemps;
- la porte-parole du gouvernement reconnaît la nécessité de rehausser les salaires des travailleuses en garderie, qui gagnent en moyenne 11,41 \$ l'heure;
- enfin, la ministre a admis la nécessité d'une reconnaissance de la profession de travailleuse en garderie.

Mais ces points positifs n'ont pas encore causé une remise en question de la grève générale illimitée que promettent pour le 22 avril prochain les travailleuses des 250 garderies syndiquées du Québec, a expliqué Mme Carboneau. Les représentantes syndicales veulent une autre rencontre avec Mme Léger avant la date du dé-

clenchement de la grève.

Il y a eu au total quelque 300 autres garderies privées dont les employées ne sont pas encore syndiquées.

Cette rencontre a fait suite à une manifestation où, jeudi dernier, quelque 2000 manifestantes se sont retrouvées en face de l'Assemblée nationale.

Les travailleuses en garderie réclament une augmentation de salaire substantielle. Elles ne touchent actuellement qu'un salaire horaire moyen de 11,41 \$.

Elles voudraient négocier une échelle salariale qui ferait varier leur salaire entre 13,25 \$ et 18,25 \$ l'heure, selon l'expérience. Elles réclament aussi un régime de retraite convenable. L'ensemble de leurs revendications est évalué à 9,7 millions de dollars sur trois ans.

La ministre responsable du dossier, Nicole Léger attend toujours le rapport d'un groupe de travail créé au sein de son ministère pour étudier le dossier du redressement salarial des employées en garderie.

On cherche une formule qui permettrait de reconnaître l'expérience et l'instruction des éducatrices en garderie tout en respectant la capacité de payer du gouvernement.

Mme Léger s'est dite disposée à formuler une offre de redressement salarial dès ce printemps.

Une première manifestation s'était déroulée à Montréal, il y a 10 jours.

Protection des espaces verts du Fort de la montagne

Héritage Montréal s'adresse à Copps

L'organisme propose de créer une Maison du patrimoine

Héritage Montréal se tourne vers la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, pour stopper la vente de la Ferme sous les noyers, la section ouest de l'ancienne ferme des sulpiciens, par la Société immobilière du Canada au promoteur Lépine.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le président d'Héritage Montréal, Gérard Beaudet, a eu une conversation avec Sheila Copps cette semaine et il propose maintenant de créer la Maison du patrimoine qui relie les organismes patrimoniaux de Montréal aux quatre universités et au Centre canadien d'architecture.

Il s'agit de préserver les trois espaces verts qui restent du Fort de la montagne, les terrains morcelés de la seigneurie des sulpiciens. Héritage Montréal demande d'ouvrir au sud-ouest du parc du Mont-Royal une coulée verte traversant la Côte-des-Neiges, à l'angle de l'avenue des Cèdres, pour rejoindre le domaine Marianopolis et la Ferme sous les noyers, un domaine pour descendre dans la verdure jusqu'à Sherbrooke.

Le porte-parole d'Héritage Montréal dans ce dossier, l'architecte paysagiste Jean Décarie, signale que la location au collège Marianopolis, pour une période de 40 ans, du nord du domaine des sulpiciens vient à échéance sous peu; il redoute un nouveau projet de condominiums là aussi.

Pourtant, ces deux domaines prolongent le parc du Mont-Royal, à l'ouest de la montagne, à côté de la Sacred Heart School of Montréal, une deuxième institution de langue anglaise au nord de la propriété des sulpiciens.

Au début des années 80, il avait été question d'un sentier pour réunir les trois sommets de la montagne. On remet de l'avant cette idée car on craint une répétition du désastre des années 80 avec la construction du Belmont et des trois tours du Fort de la montagne (un nom choquant, selon Dino Bumberg), des tours qui s'ajoutaient au Ramezay, au Regency et à l'horrible Seaforth, voisin de l'Ermitage.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les solariums de la Ferme sous les noyers, vus d'un boisé qui les domine, une deuxième propriété des sulpiciens, louée au collège Marianopolis. Héritage Montréal veut conserver ces boisés et aménager la Maison du patrimoine dans cet ancien bâtiment de ferme. Ce poumon vert respire à Montréal, près des gratte-ciel de la Plaza Alexis-Nihon.

La tour du Belmont

Le Belmont, une tour datant de 1987 sur la côte Atwater, bloque la vue entre le site du Fort de la montagne et la Ferme sous les noyers. Cette tour d'habitation fait irruption entre la ferme, à l'orée de Westmount, et le bassin, jouté à un jardin français, un bassin fissuré et gardé à sec de nos jours, et encerclé par des stationnements à la place du jardin, sur le domaine classé du Fort de la montagne.

Les difficultés financières du Grand Séminaire et des sulpiciens ont causé ces retrécissements du plus grand de tous les domaines de Montréal. L'entrée principale où mènent les rues du Fort et Chomedey, à la hauteur de Sherbrooke, introduit au site classé mais aucun fonds n'a été versé aux sulpiciens par le ministère de la Culture pour une restauration. Alors, ils vivent de revenus provenant des stationnements.

Les seigneurs de Montréal ont besoin de fonds pour protéger et remettre en valeur cette extraordinaire propriété patrimoniale au pied de

deux montagnes. Car la spéculation immobilière se fait sentir à l'aplomb, rue Atwater. Mais les fonds du patrimoine ont tous été alloués à la restauration des églises, 80 millions depuis quatre ans.

L'observatoire

«Ce lieu de patrimoine, à la croisée des expériences américaine et européenne», écrivent Jean Décarie et Gérard Beaudet, le président d'Héritage Montréal, permettrait d'exprimer et de développer la spécificité historique et culturelle de Montréal en Amérique du Nord.

Leur projet vise à créer une société sans but lucratif, «potentiellement assortie d'une fondation, dont le conseil regrouperait tous ces intervenants comme autant d'actionnaires» pour ouvrir la Maison du patrimoine et l'observatoire, un nouveau souffle pour la montagne et les espaces verts des sulpiciens.

Ils écrivent: «Les organismes de protection et de promotion du patrimoine sont nombreux, en commençant par l'UNESCO et l'OVPM, ICOMOS et IC-

CROM à l'international — avec qui les échanges nombreux pourraient se nouer ici —, au niveau national, Héritage Canada et la Commission des biens culturels du Québec, et local, Héritage Montréal, Sauvons Montréal, les Amis de la montagne, les Amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec, l'Association québécoise du patrimoine industriel, le Conseil des monuments et sites du Québec, la Fondation du patrimoine religieux, les écomusées du Fier Monde, des Deux Rives et les sociétés historiques des quartiers Saint-Henri, Côte-des-Neiges, Lachine et Sault-au-Récollet.»

L'inventaire insuffisant

Héritage Montréal récuse l'inventaire réalisé au début des années 80, ce qu'a invoqué la nouvelle ministre de la Culture du Québec, Agnès Maltais, pour refuser une intervention. Cet inventaire paraît insuffisant car il a permis la construction de tours de condos contestées, rue Atwater, signale Dino Bumberg, vice-président d'Héritage Montréal.

Six tours d'habitation resserrent l'espace vital du Fort de la montagne. Alors, on demande une nouvelle étude pour examiner l'ensemble des propriétés des sulpiciens et le morcellement survenu pendant le XX^e siècle.

Pourtant, le Collège de Montréal conserve le haut mur de la propriété, qu'on aperçoit au fond des rues Selkirk et Seaforth. De l'autre côté, dans la cour intérieure, il y a un jeu de balle au mur en plein Montréal, à deux pas de Sherbrooke et de Saint-Mathieu.

Jean Décarie fait voir les noms de toutes les rues qui entourent la Ferme sous les noyers, des noms qui proviennent de l'histoire du Fort de la montagne, à savoir le chemin des Sulpiciens, le chemin de l'Abbé-Picquet, l'avenue de l'Abbé-de-Breslay, le chemin Daulat, la rue Barat, l'avenue de Ramezay, l'avenue des Cèdres.

C'est pendant la guerre, en 1942, que le ministère de la Défense nationale s'est approprié la Ferme sous les noyers, qui donne à même la côte de l'avenue Atwater. Le quartier général de la Force terrestre l'a cédée en octobre 1998 à la Société immobilière du Canada, la société chargée de vendre des terrains fédéraux.

Cette instance n'a pas à se préoccuper de ce que le site ait appartenu aux Seigneurs de Montréal, sur le flanc de la petite montagne des sulpiciens.

Le cas du juge Flahiff

L'enquête de la magistrature suivra son cours

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Il en va de la confiance du public dans ses institutions judiciaires que l'enquête du Conseil canadien de la magistrature sur la conduite du juge Robert Flahiff, condamné à trois ans de prison pour recyclage de fonds provenant du trafic de stupéfiants, suive son cours, malgré les objections du juge lui-même.

Ainsi ont tranché les trois membres du comité d'enquête qui lanceront véritablement leurs travaux mardi, maintenant qu'ils ont rejeté les requêtes du juge Flahiff de la Cour supérieure.

Le mois dernier, le juge Flahiff avait demandé, par l'entremise de ses avocats, que le comité d'enquête suspende ses travaux jusqu'à ce que les

recours d'appels soient épuisés.

Mais les membres du comité d'enquête, le juge en chef du Nouveau-Brunswick, Joseph Z. Daigle, le juge en chef adjoint de la Cour fédérale du Canada, John D. Richard, et M^{re} Patrick Healy, avocat et professeur de droit à l'université McGill, ont rejeté cette demande de sursis.

Devant le comité, le procureur indépendant Jacques Bellemare, mandaté pour présenter la preuve à l'encontre du juge Flahiff, a déjà annoncé son intention de présenter toute preuve portant sur la possession et le transfert d'argent reprochés au juge Flahiff et qui ont fait l'objet de six chefs d'accusation. M^{re} Bellemare veut également interroger le juge Flahiff sur sa conduite durant l'enquête poli-

cière et le procès, plus précisément sur sa non-collaboration à ladite enquête, son attaque dirigée contre le juge président son procès et finalement sur sa défense de bonne foi, non soutenue par son témoignage. M^{re}

Bellemare entend aussi évoquer la condamnation prononcée (coupable) et la sentence imposée (trois ans de prison) dans le but de démontrer qu'elles s'opposent aux exigences de maintien en fonction du juge Flahiff.

EN BREF

Des Chiliens occupent toujours une église

(Le Devoir) — Six Chiliens (deux hommes, une femme et trois fillettes) occupent depuis 23 jours l'église adventiste de Westmount pour réclamer de la ministre fédérale de l'Immigration, Lucienne Robillard, qu'elle leur accorde un permis ministériel de cinq ans. Les six Chiliens, sous un ordre d'expulsion, sont sortis de la clandestinité pour exiger également une enquête indépendante sur le travail de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié ainsi que la suspension des déportations. Ils estiment que la CISR ne base pas ses décisions sur l'étude du dossier des candidats mais uniquement sur leur pays d'origine. Les réfugiés ont déjà refusé une offre du ministère qui leur proposait de présenter une requête d'immigration pour des motifs humanitaires et de compassion. Cette solution est insuffisante, estiment les Chiliens, puisque 95 % des requêtes sont rejetées.

MEPHISTO



Marcher c'est vivre



La boutique
MEPHISTO
de Montréal

chez
TERRA F FIRMA
LES COURS MONT-ROYAL
(MÉTRO PELL) Tél.: (514) 845-3007



Mireille BARRIÈRE

CÉLÉBRITÉS/Collection biographique
Calixa Lavallée

L'auteur du 0 Canada.

64 pages - 9,95 \$

LIDEC inc.
(514) 643-5991

En vente dans toutes les librairies

C'est toute une vente !

du jeudi 8 avril au dimanche 11 avril
seulement !

9780 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 352 3913

• LES ACTUALITÉS •

Ottawa annonce de nouvelles mesures pour éliminer les substances toxiques

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Au moment où sa politique de réglementation du transport des matières dangereuses était dénoncée par les écologistes québécois, la ministre fédérale de l'Environnement, Christine Stewart, annonçait une série de mesures en vue d'éliminer de nouvelles substances toxiques dans des proportions allant dans certains cas jusqu'à 90 %.

Les produits toxiques visés par ces nouvelles mesures, la plupart volontaires, sont particulièrement utilisés par les industries de la sidérurgie, de la fusion, du métal de base et du finissage des métaux. Une autre politique d'élimination, elle aussi volontaire jusqu'à nouvel ordre, sera mise en place pour contrôler la dispersion des fibres de céramiques réfractaires.

Mais de nouveaux règlements vont prendre le pas des mesures volontaires, jugées trop peu efficaces, pour limiter l'usage de substances toxiques comme le dichlorométhane et le chrome hexavalent. Le dichlorométhane est abondamment utilisé dans le décapage des peintures d'avion, la fabrication de mousses, l'industrie pharmaceutique, des adhésifs et dans les produits de nettoyage. On prévoit de réduire les rejets de ces secteurs de 85 % d'ici 2007.

Quant à l'industrie du finissage de métal, on prévoit qu'elle réduira de 75 % ses rejets de chrome hexavalent, lui aussi cancérigène, grâce à un règlement prévu pour l'an prochain. La sidérurgie sera pour sa part appelée à réduire ses rejets d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, de plomb, de mercure, de dioxines et de furannes.

Ces mesures n'ont pas empêché deux importants regroupements environnementaux du Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCRE) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), de critiquer sévèrement hier la politique de dérèglementation envisagée par Ottawa dans le domaine du transport des substances dangereuses.

Le Devoir révélait, il y a quelques jours, qu'Environnement Canada entendait récupérer la gestion du transport des matières dangereuses mais que ce ministère fédéral envisageait de mettre fin au système de manifestes, qui permet de suivre le déplacement des toxiques, et d'alléger les normes en ce qui a trait aux matières dangereuses vouées au recyclage même s'il s'agit de produits identiques à ceux jugés carrément dangereux.

Pour le RNCRE, il est inadmissible que le Canada adopte des règles moins sévères à l'endroit des producteurs de matières dangereuses au moment où nos voisins du Sud rendent leurs producteurs responsables de leurs déchets même une fois éliminés, sauf s'ils les envoient au Canada où ils deviennent la propriété et la responsabilité des éliminateurs canadiens!

Le RNCRE estime d'autre part qu'on ne peut alléger les normes sur les matières dangereuses parce qu'un industriel décide soudainement d'en faire des matières recyclables, une décision qui ne réduit en rien le niveau de danger qu'elles représentent pour la société. Le RNCRE estime que le Canada et le Québec doivent revoir rapidement les règles qui rendent de plus en plus alléchantes nos entreprises comme sites d'élimination finale et les gouvernements doivent impérativement voir à ce que la responsabilité juridique des clients américains de nos entreprises soit maintenue de ce côté-ci de la frontière.

Quant à l'UQCN, son directeur, Denis Bergeron, estime lui aussi que seul le niveau de danger d'un produit doit dicter les méthodes de transport, d'entreposage et d'élimination, ce qui l'amène à s'opposer comme le RNCRE à la distinction qu'Ottawa entend introduire dans la loi canadienne de l'environnement pour alléger le fardeau administratif et juridique des recycleurs.

Ces formes de dérèglementation, conclut Denis Bergeron, traduisent en réalité bien plus la faiblesse des moyens que les gouvernements consentent aux gestionnaires environnementaux qu'une saine logique d'intérêt public.

Le sort des 40 000 kilomètres de petits cours d'eau

Les environnementalistes se mobilisent

Le sort des petits cours d'eau de la vallée du Saint-Laurent pique de plus en plus l'intérêt des environnementalistes qui réalisent que, pendant qu'ils parlaient de dépolluer les rivières, d'autres rayaient de la carte des écosystèmes aquatiques entiers à la pelle mécanique et à la «pépine» dans des régions entières!

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

La commission Beauchamp sur l'eau devrait prendre l'initiative de faire évaluer rapidement les impacts cumulatifs de l'artificialisation de plus de 40 000 kilomètres de petits cours d'eau dans la vallée du Saint-Laurent afin que les commissaires et le grand public puissent prendre, au moins une fois, la mesure de ces pratiques, concentrées principalement en Montérégie, pour discuter sur une base factuelle des mesures de contrôle et de restauration qui s'imposent.

C'est en ces termes qu'a réagi hier la porte-parole de la coalition Eau-Secours, Louise Vandelac, à la suite de la publication dans *Le Devoir* de deux rapports du ministère de l'Environnement du Québec, faisant état de la décision de ce ministère de continuer de ne pas appliquer les exigences de la Loi de l'environnement à «l'entretien» des cours d'eau agricoles et du non-respect systématique des exigences du ministère par les municipalités qui profitent de cette dispense controversée. D'autre part, il a été impossible de sa-

voir hier du ministère ce qu'il est advenu des 53 demandes de certificat d'autorisation déposées en 1996 par différentes municipalités pour creuser ou reprofiler à la pelle mécanique de nouveaux petits cours d'eau, des projets pour lesquels le MEQ applique cette fois la Loi de l'environnement en exigeant des promoteurs municipaux une étude de répercussions environnementales.

Quant au directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), Denis Bergeron, il établissait hier un lien entre la destruction «à 70 ou 80 % du réseau fin de cours d'eau du Québec» et la pollution diffuse d'origine agricole que ces cours d'eau, transformés en égouts, charrient dans les cours d'eau principaux, où elle annule tous les efforts consentis à coups de dizaines de millions pour l'assainissement des tributaires du Saint-Laurent.

«Une évidence s'impose de plus en plus à tous ceux qui analysent le dossier: la priorité environnementale en matière de protection de l'eau, c'est maintenant la pollution diffuse, principalement d'origine agricole. Et les agriculteurs qui en sont à l'origine, ajoute De-

nis Bergeron, sont aussi responsables de la mort biologique des cours d'eau qu'ils creusent et redressent comme s'il s'agissait de fossés leur appartenant. Ils estiment avoir un droit acquis en agissant ainsi et ils refusent, ce qui est pire, de considérer le tort qu'ils font au patrimoine aquatique et à la collectivité, la vraie propriétaire des cours d'eau.»

Louise Vandelac se surprend de constater que ce ne sont plus les grandes organisations et institutions sociales qui défendent l'environnement mais les artistes — «qui se mobilisent plus maintenant pour la souveraineté des ressources» —, comme ceux qui vont participer au spectacle-bénéfice de mercredi prochain au Spectrum sur la question de l'eau, ce qui va de pair avec l'engagement de Richard Desjardins dans le dossier de la forêt.

C'est probablement relié, dit-elle, au fait que les institutions, comme le ministère de l'Environnement, abdiquent leurs responsabilités, comme dans le dossier des petits cours d'eau où ce ministère n'exige plus des municipalités, comme le prévoit la loi, une étude des répercussions environnementales pour «l'entretien» des cours d'eau. Cela va de pair, dit-elle, avec «l'érosion» des pouvoirs du MEQ, qui résulte de la dissociation récente entre la gestion des écosystèmes et celle de l'eau. Denis Bergeron y voit carrément un «étrangement volontaire» du ministère de l'Environnement au profit des ministères à vocation économique.

Tarifs d'électricité

La Régie est pressée de tenir des audiences

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Deux importantes associations estiment que les consommateurs québécois d'électricité devraient bénéficier de diminutions des tarifs en raison notamment de la fin des paiements sur de nombreux barrages québécois, ce qui les a incités à réclamer hier à la Régie de l'énergie une audience sur les tarifs en vigueur dans la province.

Selon Manon Lacharité, porte-parole d'Action Réseau Consommateurs (ARC), qui mène ce dossier de front avec la Fédération des associations coopératives d'économie familiale (FACEF), la Régie de l'énergie a actuellement le pouvoir, en vertu des articles 48 et 25 de sa loi, d'enclencher un processus d'audiences publiques sur les tarifs d'électricité.

Les deux associations ont formellement déposé une requête en ce sens malgré le fait que Québec tergiverse depuis des mois à encadrer de façon réglementaire l'examen des coûts de production de l'électricité dans la province.

La régie a recommandé en août dernier à Québec d'autoriser la tenue d'un premier examen en profondeur des coûts de production de l'électricité mais Québec cherche des moyens depuis cette date de contourner ou d'annuler l'effet de la loi actuelle et les recommandations de la régie. On craint à Québec qu'un examen des coûts empêche le gouvernement d'empêcher les revenus en croissance d'Hydro-Québec, malgré un gel officiel des tarifs jusqu'en 2002.

Des sources fiables au sein d'Hydro-Québec précisent que plusieurs se réjouissent à la haute direction du fait que le gouvernement s'approprierait à émasculer par loi la nouvelle régie, dont le pouvoir d'examen serait ainsi réduit à néant avant même d'avoir été utilisé ne serait-ce qu'une fois. Une telle stratégie, à laquelle industriels et écologistes s'attendent depuis des mois, pourrait toutefois donner lieu à une riposte majeure au niveau international de la part des groupes québécois, qui pourraient s'associer à des concurrents américains pour faire annuler le permis d'exportation d'Hydro-Québec sous prétexte que, contrairement aux exigences de la loi américaine, la société d'Etat québécoise ne serait alors plus contrôlée que par une régie fantôme.

Quant à la demande d'audience sur les tarifs, qui a été déposée hier par les deux organismes, elle va dans le même sens qu'une autre requête déposée en décembre, cette fois par les consommateurs industriels d'électricité, qui ont eux aussi la certitude de pouvoir justifier des baisses de tarifs compte tenu de l'évolution à la baisse des coûts d'Hydro-Québec.

Selon Ronald O'Neary, de la FACEF, «de plus en plus de consommateurs ont de la difficulté à payer leur facture d'électricité: il est inacceptable que les Québécois ne puissent bénéficier pleinement, par exemple, de la baisse des coûts d'amortissement des grands barrages et de voir cette diminution se refléter dans leurs tarifs».

Petits et grands consommateurs estiment que la régie ne peut se cacher derrière les hésitations de Québec pour ne pas utiliser à tout le moins les pouvoirs que lui reconnaît déjà sa loi.

Des antiféministes s'en prennent à la juge Claire L'Heureux-Dubé

Le groupe REAL Women demande la destitution de la juge en raison de son parti pris féministe

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un groupe antiféministe revient à la charge pour exiger la destitution de la juge Claire L'Heureux-Dubé, de la Cour suprême du Canada, alléguant qu'elle a fait preuve de parti pris féministe.

REAL Women of Canada soutient qu'en plus de rendre un jugement partial, la juge L'Heureux-Dubé a induit en erreur le Conseil canadien de la magistrature, le mois dernier, au sujet de son affiliation passée à des organisations féministes.

Le groupe dit avoir la preuve que la juge L'Heureux-Dubé a dissimulé le fait qu'elle a déjà été membre de la Fédération internationale des

avocates et de l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF).

REAL Women avait porté plainte une première fois le mois dernier contre la juge L'Heureux-Dubé. Le groupe l'accusait d'avoir tenu des propos «pro-féministes» dans un jugement où elle reprochait à un juge albertain d'avoir utilisé des stéréotypes dépassés dans une cause d'agression sexuelle.

Le Conseil de la magistrature a rejeté cette plainte la semaine dernière. Son rapport comprenait une réponse de la juge L'Heureux-Dubé, qui disait ne pas se rappeler avoir été membre de la fédération des

peu de temps de l'ICREF.

REAL Women accuse cette fois la juge L'Heureux-Dubé d'avoir dissimulé le fait qu'elle a été vice-présidente canadienne de la fédération. Le groupe se dit particulièrement troublé du fait que son engagement au sein de l'Institut de recherche est survenu entre 1976 et 1977, alors qu'elle était juge à la Cour supérieure du Québec.

Selon Joseph Magnet, professeur de droit et spécialiste en droit constitutionnel à l'Université d'Ottawa, cette nouvelle plainte pourrait nuire à la juge L'Heureux-Dubé, même si les contradictions concernant ses associations passées pourraient être tout à fait innocentes.

«C'est une affaire de crédibilité et ça n'aide sûrement pas sa crédibilité. Il y a dans le milieu judiciaire des gens qui pensent qu'elle prend parfois des libertés avec la loi. Cela pourrait leur donner des munitions.»

Peter Russell, professeur de droit à l'Université de Toronto, estime pour sa part que peu de juges seront aptes à siéger si on donne suite à la plainte et qu'il est interdit d'avoir eu des affiliations politiques par le passé.

«Nous aurions au Canada un tribunal pour le moins étrange s'il n'était pas permis d'avoir appartenu à une organisation engagée avant d'être nommé», dit-il.

www.microtec.net/~autjour

• Kosovo : Honte au Canada... et au Bloc !

Voir article sur notre site internet



Journal progressiste et indépendantiste

Journal progressiste et indépendantiste

était fier de Miniman

BOUTIQUE

Enfants Deslongchamps

Vêtements pour enfants 0-18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

ACURA

EL Édition Spéciale 1999

Très, très SPÉCIAL,



P.D.S.F. 19 800 \$¹

✓ Climatiseur ✓ Groupe électrique ✓ Radio AM/FM avec lecteur CD
✓ Régulateur de vitesse ✓ Puissant moteur VTEC
✓ Deux coussins gonflables (SRS)
✓ Système d'entrée sans clé et tellement plus...

288 \$/mois*

0\$ comptant
308 \$/mois

Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour l'Acura 1.6EL (modèle MB454X). Total des paiements : 13 824 \$ / 14 784 \$. *Un acompte de 895 \$ au option 0 \$ comptant à 308 \$ par mois et un premier versement sont requis. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. ¹P.D.S.F. de 19 800 \$ pour l'Acura 1.6EL (modèle MB454X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

• LES ACTUALITÉS •

Bourses du millénaire

Massé nuance des propos de Normand

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le secrétaire d'État à l'Agriculture, à l'Agroalimentaire, aux Pêches et aux Océans, Gilbert Normand, a surpris son collègue président du Conseil du trésor, Marcel Massé, hier, quand il a carrément affirmé que le gouvernement fédéral traitera directement avec les étudiants si les négociations avec le Québec n'aboutissent pas.

Pendant que M. Massé continue de croire qu'une entente négociée est toujours souhaitable et possible, M. Normand n'a pas exprimé les mêmes nuances et, pour la première fois dans le débat, il a parlé de ne pas tenir compte des revendications québécoises.

«On est fermement décidé à ce que les étudiants ne soient pas pénalisés et on est prêt à traiter directement avec eux», a affirmé le secrétaire d'État au cours d'une conférence de presse dans la capitale sur le Programme des partenariats du millénaire du Canada.

«Tout ce qu'on peut dire, a précisé M. Normand, c'est que l'objectif est de donner de l'argent aux étudiants pour leur permettre de parfaire leur formation ici au Canada et même à l'étranger. Si le gouvernement du Québec ne veut pas contribuer ou participer, nous, on ne veut pas pénaliser les étudiants; et la seule façon de le faire, c'est de passer directement aux étudiants.»

M. Massé a lui aussi indiqué que les bourses devront être versées d'une façon ou d'une autre aux étudiants du Québec tout en affirmant cependant qu'il croit surtout et toujours à une solution négociée avec le gouvernement du Québec.

«On a présentement des discussions, a expliqué le président du Conseil du trésor, et d'habitude, elles permettent de régler les problèmes. Moi, je suis tout à fait confiant qu'on va réussir et que les étudiants ne seront pas pénalisés. On va trouver avec le gouvernement du Québec une façon de procéder.»

Selon M. Massé, le fait de fêter l'arrivée du nouveau millénaire en augmentant «ou en aidant à augmenter le niveau moyen d'éducation» des étudiants canadiens répond à un besoin fondamental clairement identifié et il n'est pas question pour l'instant de mettre un terme aux négociations entre les deux paliers de gouvernement, «d'autant plus que personne ne souhaite pénaliser les étudiants québécois» et qu'avec les autres provinces, il n'y a aucun problème.

Conseil général

L'ADQ est là pour de bon, affirme le politologue Guy Laforest

Le PQ est selon lui en voie «d'affaïssement»

Entre sa participation à la campagne référendaire du OUI et sa proposition d'un moratoire de dix ans sur les discussions constitutionnelles, l'ADQ se cherche une nouvelle cohérence. Désormais, l'accent sera mis sur la démocratisation des institutions politiques. Au cours de ce week-end, les adéquistes débattront également de l'avenir de leur formation.

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Convaincu que le Parti québécois est en voie «d'affaïssement», le politologue Guy Laforest croit que l'Action démocratique est là pour de bon.

C'est précisément de la pertinence de l'ADQ sur l'échiquier politique québécois que traitera le réputé professeur de science politique de l'Université Laval, devant les membres du conseil général que cette formation politique tient en fin de semaine à Trois-Rivières.

Invité à ces assises, M. Laforest a exposé, à l'intention des lecteurs du *Devoir*, sa vision de l'avenir du parti dirigé par Mario Dumont. Et ce sont les faiblesses chroniques du Parti québécois et du Parti libéral qui lui font dire qu'il y a amplement d'espace sur l'échiquier pour un tiers parti.

De l'avis de M. Laforest, il faut éviter de sous-estimer la performance de l'ADQ à l'élection du 30 novembre dernier. Il convient que si ce jeune parti a sensiblement accru le pourcentage de voix recueillies, c'est principalement parce qu'il a présenté des candidats dans les 125 circonscriptions, soit 45 de plus qu'en 1994.

Mais il déplore que les analystes qui ont mis de l'avant cette explication aient oublié de mettre en lumière un certain nombre d'autres facteurs. Ainsi, à la dernière élection, Mario Dumont a affronté deux chefs politiques populaires qui n'étaient pas là en 1994. Et pourtant, le vote adéquiste est passé de 6,5 % en 1994 à 11,8 % en 1998.

Cette performance, qui a dépassé les attentes des adéquistes et étonné de nombreux analystes, n'a quand même pas permis de conclure au phénomène de «l'élection de réalisme».

ment», pour reprendre le vocabulaire de Vincent Lemieux.

Dans l'histoire politique du Québec sont apparus tous les 30 ou 40 ans des partis générationnels, pendant que le Parti libéral du Québec demeurait, lui, le seul parti hégémonique. La dernière élection de réalisme fut celle de 1970, lorsque le PQ a recueilli 23 % du vote et fait élire sept députés. Sans devenir l'opposition officielle, le PQ a causé un tort irréversible à l'Union nationale et l'a abaissée au rang de tiers parti six ans plus tard.

Cette étape que l'ADQ n'a pas franchie le 30 novembre 1998, Guy Laforest la croit atteignable à la prochaine élection. Il ne fait aucun doute dans son esprit que, lors de la prochaine élection, ce sera le PQ qui sera le plus menacé de s'écrouler. Il lui semble que le PQ s'affaiblit et se rend vulnérable en s'enfermant dans le «ronron» de l'incontournable processus référendaire. Il trouve symptomatique que le PQ, dont la garde montante de 1976 était étincelante, est aujourd'hui incapable de se bâtir une relève digne de ce nom.

Il fait par ailleurs observer que le PQ est atteint de l'incapacité chronique d'aller chercher de nouveaux appuis dans des groupes minoritaires, en dehors de l'électorat fran-

cophone traditionnel. «Ça n'augure rien de bon, compte tenu des tendances démographiques.»

Auteur de sept essais politiques, dont *Sortir de l'impasse: ses voix de réconciliation*, le professeur Laforest estime que Lucien Bouchard porte sa part de responsabilité dans cet affaïssement du PQ, en ce qu'il n'a pas su prendre ses distances de Jacques Parizeau et de son héritage politique. A son avis, la trop grande place occupée par M. Parizeau dans le débat public fait du tort au PQ comme au Bloc québécois. Aussi reproche-t-il au PQ son attitude de «crispation» face au Canada anglais, une politique fondée sur l'amertume.

Si Guy Laforest voit l'ADQ s'avancer si allègrement vers la terre promise, c'est que l'autre côté de la barricade ne lui paraît pas plus réjouissant. Il ne voit rien de très attrayant dans l'approche du Parti libéral du Québec, et surtout pas dans sa position constitutionnelle qu'il perçoit comme «l'acceptation inconditionnelle du statu quo canadien».

Entre ces deux véhicules désuets qu'il destine à la ferraille, le professeur Laforest opte pour l'ADQ dont il apprécie l'approche sans complaisance ni archaïsme. «Je lève mon chapeau, cette manière ne me déplaît pas.»

EN BREF

Lettre à McLellan

(Le Devoir) — Le vice-président du Mouvement souverainiste estime que la liberté d'opinion politique doit faire partie des motifs de discrimination identifiés et condamnés par la loi fédérale. Dans une lettre adressée hier à la ministre fédérale de la Justice, Gilles Rhéaume demande d'être entendu par le comité qui vient d'être formé pour revoir la loi fédérale. «Les souverainistes du Québec ont été victimes au Canada, depuis plus de 40 ans, d'assauts contre leurs droits, entre autres, de parole, d'expression, d'opinion et d'association. Des milliers de souverainistes ont souffert de haine sociale», peut-on lire dans le texte écrit à l'intention d'Anne McLellan. Le leader souverainiste a également informé de sa requête toutes les instances internationales préoccupées par la protection des libertés fondamentales.

Honneur pour Claudine Bertrand

(Le Devoir) — L'essayiste et professeure de littérature Claudine Bertrand a récemment eu l'honneur de voir l'un de ses poèmes édités dans le recueil *Poésie(s)* aux Éditions Bartillat. Cette «anthologie parlementaire» a été préparée à l'occasion du Printemps des poètes par les députés de l'Assemblée nationale de France qui, à l'invitation de leur président, Laurent Fabius, ont fourni une copie de leur poème préféré. La députée de Seine-Saint-Denis, Mugette Jacquaint, a choisi le poème *Deux mille années-lumière* de Claudine Bertrand, publié dans le recueil *101 poèmes sur les femmes* (Le Temps des cerises, Paris, 1997). Claudine Bertrand, également directrice de la revue québécoise de littérature au féminin *Arcade*, est le seul poète québécois parmi 250.

Un service de la FQF

(Le Devoir) — La Fédération québécoise de la faune (FQF) et ses dizaines d'affiliés en région offrent ce printemps un service de liaison avec les agriculteurs chez qui les chasseurs sont invités à chasser les oies blanches afin de limiter l'expansion de ce troupeau. Les chasseurs intéressés par cette première chasse printanière ne sont pas obligés de faire affaire avec des agriculteurs, mais s'ils le désirent, la FQF peut leur communiquer les places disponibles et les conditions. Renseignements par Internet: www.fqf.qc.ca.

Fusillade d'Ottawa

Des centaines de personnes assistent aux funérailles d'une victime

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Pauline O'Brien a confié hier aux 600 personnes réunies dans une église d'Ottawa pour les funérailles d'Harry Schoenmakers qu'elle croyait passer le reste de ses jours avec lui. Ils s'étaient «enfin trouvés» il y a quelques années à peine. Ils avaient des tas de projets et pensaient vieillir ensemble. «Malheureusement, ça ne se produira pas», a-t-elle déclaré.

Harry Schoenmakers, un mécanicien de 45 ans à l'emploi de la société régionale de transport d'Ottawa-Carleton, est l'une des quatre victimes de la fusillade qui a eu lieu plus tôt cette semaine dans un garage d'autobus à

Ottawa. Pauline O'Brien avait parlé à Harry Schoenmakers quelque temps avant le drame. Et à la fin de la journée, elle avait perdu celui qu'elle appelle «l'amour de sa vie».

Les funérailles de M. Schoenmakers étaient les premières à avoir lieu depuis que Pierre Lebrun, un ancien employé de la société de transport OC, a fait feu sur ses ex-collègues, en blessant deux et en tuant quatre autres avant de s'enlever la vie.

Des conducteurs d'autobus, des mécaniciens, des amis et des membres de la famille se pressaient dans l'église pour lui dire un dernier adieu. Plus d'une douzaine d'autobus municipaux ont suivi le cortège,

plusieurs ayant remplacé le nom de leur destination par les mots «In Memoriam».

Les funérailles étaient terminées depuis moins d'une heure lorsqu'un moment de silence a été observé dans toute la ville, à la mémoire de ceux qui ont perdu la vie mardi. À 14h45, les autobus se sont immobilisés le long des rues, les cloches de plusieurs églises ont sonné et un joueur de cornemuse a brisé le silence qui régnait sur la colline parlementaire, où une cinquantaine de personnes s'étaient réunies.

Cette scène s'est répétée un peu partout au pays ainsi que dans certaines villes des États-Unis.

Un service commémoratif public sera célébré le 18 avril à Kanata, en Ontario.

Le coroner en chef de l'Ontario, le docteur James Young, a ordonné la tenue d'une enquête sur la fusillade, qui débutera à l'automne.

camp d'été
immersion en anglais
SOUS LE SOLEIL1 960 \$ US 3 sem.
2 185 \$ US 4 sem.
14 à 17 ans

californie

jean bourdon

jeanbourdon@hotmail.com

514-570-1658 fax 570-1659

international language experience

www.ile2000.com

L'orchestre
I medici di McGillen collaboration avec la Société des étudiants du
Centre de recherche sur le cancer de McGill,
présente:

Un concert bénéfice pour

le Centre de recherche
sur le cancer de McGillMercredi, 14 avril 1999 à 20h00
L'église St-Andrew's Dominion Douglas
687 avenue Roslyn, Westmount (514) 486-1265Prestation des œuvres de
Glück, Mozart et DvorakBillets en vente sur place ou à
l'Université McGill au (514) 398-6268
Admission générale 18\$; Étudiants 5\$Simone Bussièrès
La pyramide
des morts

roman

Simone Bussièrès

La Pyramide des morts

156 pages, 14,95\$

Confession ou œuvre de fiction ?

L'auteur nous conduit d'étonnement

en étonnement, d'une main sûre.

10 ans d'histoire au

SEPTEMBRE

www.septentri.qc.ca

Vous êtes retraité(e)s...
Vous recevez votre pension de la caisse
de retraite de votre ex-employeur...
ceci est pour vous.L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS organise un colloque:
«POUR UNE GESTION PARTAGÉE DES CAISSES
ET DES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE.»

le samedi 15 mai 1999

au COLLÈGE DE MAISONNEUVE,
3800, rue Sherbrooke est, Montréal (métro Pie-IX)

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:

Tél.: Montréal (514) 872-7931

Québec: (418) 683-2288

Ailleurs en province: 1-800-653-2747

CONFÉRENCIERS:

- Monsieur Bernard Lemay, directeur, régimes de retraite à la R.R.Q.
- Me Marcel Rivest, de l'Étude Rivest Schmidt.
- Monsieur Jacques Faille, actuaire et vice-recteur de l'Université Laval.
- Monsieur Louis Ascah, professeur titulaire au département d'économie de l'Université de Sherbrooke.
- Monsieur Yves Michaud, président de l'Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec.

le printemps ACURA.



Integra Édition Spéciale 1999

Acura les
concessionnaires
fiables

ACURA PLUS

255, boul. de la Seigneurie
Blainville

GALERIES ACURA

7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA DE LAVAL

2500, boul. Chomedey
Laval

ACURA GABRIEL

4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

LUCIANI ACURA

4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

ACURA BROSSARD

9100, boul. Taschereau
Brossard

288 \$/mois*

Option
0\$ comptant

✓ Climatiseur ✓ Groupe électrique ✓ Radio AM/FM
avec lecteur CD ✓ Antenne électrique ✓ Deux
coussins gonflables (SRS) et tellement plus...



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour l'Acura Integra (modèle DC434X) 1999. Total des paiements: 13 824 \$ / 16 464 \$. *Un acompte de 2 325 \$ ou option 0 \$ comptant à 343 \$ par mois et un premier versement sont requis. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

• LES ACTUALITÉS •

Orphelins de Duplessis

À 81 ans, le courage de témoigner

Pauline L. F. assiste douloureusement au débat qui déchire le Québec

Que n'a-t-on pas entendu dans le débat sur les orphelins de Duplessis? C'est la faute du gouvernement! Non, de l'Église! Et les médecins, alors? De replis stratégiques en maladroites défenses, le débat a un jour sombré dans une imprudente généralisation: ces enfants abandonnés n'avaient-ils ni père, ni mère, ni grands-parents? Oui, et l'une de ces filles-mères, Pauline L. F., assiste aujourd'hui douloureusement, comme tant d'autres acteurs bien involontaires de ce sombre épisode, au déchirement d'un Québec à la mémoire sélective.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

«**O**n recommence tout, d'accord?» Aucun problème, vous voulez que l'on omette certains détails? «Peut-être mon nom de famille, par respect pour mes enfants. Sinon, je n'ai rien à cacher. L'autre jour, je n'étais pas en forme, je sautais d'une année de ma vie à une autre, tout était décousu. Il faut recommencer.»

Recommencer, surtout, pour la cassette de son témoignage, dont Pauline veut absolument une copie pour l'envoyer en France à sa fille.

À 81 ans et demi, Pauline en est arrivée à cet état de grâce fait de la plus totale indifférence à l'égard du qu'en-dira-t-on et des médisances. Mieux encore, elle s'est sentie investie de la mission de se raconter parce que, croit-elle sans fausse modestie, sa petite histoire «vaut bien quelques pages de l'Histoire du Canada».

Prise deux, donc, toujours assises sur de petites chaises droites, dans la cuisine d'une maison de Pointe-aux-Trembles. Cette fois, Pauline arrive avec devant elle cinq ou six pages de notes d'une écriture serrée et fine, qu'elle lira sans lunettes, mais difficilement, à cause de ses cataractes.

«Je suis venue au monde en 1917. On m'a raconté qu'à ma naissance, le médecin a averti ma mère de ce que je ne vivrais pas vingt-quatre heures.»

Née prématurément, Pauline, fille d'agent de police, sera de santé fragile. «J'ai passé la majeure partie de mon enfance, puis de mon adolescence, au lit. Je n'ai pas connu la compagnie des garçons. Ce n'est pas que j'étais collet monté. Quand t'es pâlote, t'es pas très attirante! Après ma cinquième année, ayant accusé trop de retard, j'annonce à ma mère que je ne veux plus aller à l'école. Elle n'insiste pas. Une cinquième année, c'était bien suffisant à une fille pour laver des couches, disait-on à l'époque!»

1942. Pauline, âgée de 24 ans, se rend chez une amie. Chemin faisant, elle croise un jeune homme qui la regarde avec insistance. Il se rappelle à son lointain souvenir, du temps où ils fréquentaient la même patinoire. Il lui demande où elle va, puis lui propose de l'accompagner puisqu'il se rend dans la même direction qu'elle pour rembourser à des amis une somme empruntée. «Nous sommes arrivés sur le seuil d'une maison de chambres. "Il commence à faire pas mal noir, me fait-il remarquer, tu devrais rentrer, j'en ai pour une minute." J'accepte, je reste dans la porte, mais je viens de faire le geste fatal qui marquera ma jeunesse, mes années de mariage, puis ma vieillesse. Il m'empoigne le bras, m'entraîne au deuxième étage en me signalant de me la fermer, sinon, m'avertit-il "les quatre autres que t'as vus en bas te feront ce que je vais te faire".»

À l'étage d'une vieille maison de chambres, en dix minutes... «Le mot "dépuçeler" sonne trop doux. Défoncer est plus juste. Il m'a défoncée. Je me suis sentie souillée et j'avais beau me laver, rien n'y faisait. C'est comme si une épaisse couche de goudron me recouvrait le corps.»

Se disant absolument ignorante «des choses de la vie», Pauline impute d'abord l'arrêt de ses règles, puis ses nausées, au choc subi. «Allez demander à mes enfants aujourd'hui s'ils ont été renseignés! On n'a pas le droit d'élever ses enfants dans l'ignorance complète. Mon homme, plus tard, était gêné de parler de ces choses-là. Je me suis chargée d'en parler pour deux! Et plus que tout, mon fils a appris à respecter les femmes.»

Deux mois plus tard, Pauline croise de nouveau le violeur. «Il m'accoste avec un sourire engageant. "Je crois que je suis mal prise", lui dit-je. Il me regarde, furieux: "Si tu penses

que tu vas me coller ton petit! Va lui trouver un père ailleurs!"»

Sept mois dans une chambre

Pendant sept mois, Pauline gardera la chambre presque sans arrêt, dans des chemises de nuit toujours plus amples. «Vous savez, dans les albums de famille, on ne me voit jamais sur les photographies de groupe après les noces, sur le parvis de l'église. J'étais tout le temps au lit. Une fois enceinte, personne, dans ma famille, ne s'est donc douté de quoi que ce soit. J'étais malade, pensait-on. Comme d'habitude.»

En 1942, on se confessait de tout et même... d'un viol. Le curé sera donc le premier informé du drame et il insiste auprès de Pauline pour qu'elle l'apprenne à sa mère. Le dernier mois et demi de sa grossesse sera passé à l'extérieur de la maison, dans un hôpital privé. «Au lieu de me tendre la main, tout le monde me cachait, pour se protéger eux-mêmes. Ma mère voulait au premier chef éviter que mon père apprenne ma grossesse. Et pourtant, personne mieux que lui n'aurait pu m'aider!»

Avant même l'accouchement, Pauline est appelée à renoncer par écrit à son bébé. Elle avertit l'infirmière qu'elle devra vite quitter la pièce avec lui et surtout, surtout, avant les premiers cris de l'enfant. «Mais quand il est né, je n'ai pas pu résister. J'ai demandé le sexe de l'enfant. Je parlais vraiment pour rien dire! Quelle différence est-ce que cela pouvait bien faire, vu la suite des choses? Je me souviens que l'infirmière s'est extasiée devant mon fils, en le voyant beau et fort. Ça m'a soulagée, pensant qu'il partirait donc vite en adoption, que tout le monde en voudrait. Cinquante-quatre années passeront sans que je ne revoie mon bébé.»

Pauline ne se voile pas la face, le viol a facilité l'abandon de l'enfant. «Je craignais ma réaction, j'avais peur que chaque fois, en le regardant, je reverrais dans ma tête la scène de sa conception.»

De retour de l'hôpital, Pauline reprend le lit, se fait dire par son frère que, le soir maudit, elle aurait tout de même pu se défendre... Elle se souvient que l'idée de passer sa vie à pleurer silencieusement sur son sort lui est passée à l'esprit. C'était sans compter sur cette fielleuse déclaration de sa mère. «Plus un homme ne voudra de toi!", m'a-t-elle lancé. C'est exactement ce que j'avais besoin d'entendre! Piquée au vif, je suis sortie de ma torpeur et je me suis dit: ma fille, il faut que tu te trouves un mari! Merci maman! Non, tu n'auras pas eu le plaisir de voir ta fille rater sa vie!»

À la recherche du fiancé

Commence alors la recherche éfrénée du fiancé. Et pourquoi pas cet Irlandais de la rue De Lorimier, ami de son frère, venu quelques fois à la maison? Ne venait-il pas, en plus, d'obtenir sa décharge de l'armée? «Je me suis mariée en égoïste, par défi, sans amour.»

Le voyage de noces à Québec, sans doute... — Es-tu malade! C'était bien trop loin!, rétorque Pauline dans un grand éclat de rire.

— ...Drummondville?

— Encore trop loin! Non, à Sainte-Adèle!

De toute façon, un voyage de noces à oublier, la jeune mariée, traumatisée par une première expérience sexuelle, ayant vite hâte d'en finir avec son devoir conjugal. «Puis, progressivement, au cours du mariage, je me suis fait prendre au piège. Oui, je suis tombée amoureuse de mon mari: il m'a eue, par sa bonté!»

Jamais l'Irlandais ne saura quoi que ce soit de la première grossesse de sa femme. Jamais, non plus, ne gagnera-t-il plus de 80 \$ par semaine.

Vint le premier enfant «officiel» de Pauline, un fils. «Je croyais qu'il ferait oublier le premier. J'avais tort. On ne rem-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pauline a connu la vie difficile d'une fille-mère à l'époque de Duplessis. À 81 ans, indifférente aux qu'en-dira-t-on, elle a senti le devoir d'apporter son témoignage au débat de société qui déchire le Québec. «Si je parle aujourd'hui, c'est pour que la chose soit imprimée, à jamais.»

place pas un enfant par un autre. Je m'imaginai ses premiers pas, ses premiers jeux, je me le figurais tout propre, adopté par une famille riche, faisant son entrée à l'école, puis sa première communion... »

Les années passent, l'Irlandais se fracture une hanche et ne s'en remet jamais. Puis, il y a 21 ans, leur fille tombe enceinte. Pauline, pourtant ravie, éclate en sanglots en se souvenant de sa première grossesse à elle.

«Ma fille, surprise, insiste pour connaître les raisons de mes larmes. Je lui fais promettre de ne rien raconter, ni à son frère, ni à son père, ni à personne, puis je lui raconte tout. Elle gardera le secret... dix-huit ans!»

Il y a trois ans est mort l'Irlandais. «Le soir même des funérailles — des funérailles en toute simplicité, on n'est pas plus riche dans la mort que dans la vie! —, avant de repartir en France, ma fille, en m'embrassant, me glisse à l'oreille: "Vas-tu le chercher, maintenant?" Je lui explique que je le ferai sûrement, mais que ce n'est vraiment pas la journée pour parler de cela.»

Puis, un matin, le téléphone sonne. C'est le bout de son histoire dans lequel Pauline dit adorer se plonger. «Ma fille me répète toujours: tu sais, toute la France connaît ton histoire!»

«Comme un marshmallow au soleil!»

Il était donc neuf heures et cinq précisément, continue Pauline. «Au bout du fil, une dame me demande: "Vous êtes Mme F.? Vous êtes bien Mme F.?" Je réponds que oui, et elle poursuit. "En 1942, vous avez donné naissance à un enfant, à l'hôpital Bellevue?" Je deviens muette et j'éloigne un peu le récepteur de mon oreille et j'entends: "Mme F.? Mme F.? Vous êtes tombée?" Je reprends mes esprits, et je lance: "Vous allez m'annoncer qu'il est mort, je suppose!" C'était stupide de dire cela: pour voir s'ils se seraient donné le trouble de me téléphoner s'il était mort! "Non, me répond-elle, il n'est pas

mort, il vous cherche!" Ces paroles-là, je les aurais fait broder d'or! Et t'auras beau écrire les plus belles choses dans ton journal, jamais, jamais tu n'écritas quelque chose de plus beau, de toute ta vie! Ces mots-là m'ont fait fondre comme un marshmallow au soleil!"

Par pure coïncidence, la veille des retrouvailles, Pauline écoute à la télévision une émission de Jean-Luc Mongrain sur le thème des orphelins de Duplessis. «Je n'avais jamais entendu parler de cela, mais je me mets à écouter.»

Pauline passe chez la coiffeuse — «Ce n'est pas rien, j'allais à la rencontre de mon fils!» — puis se jure, chemin faisant avec ses deux autres enfants, qu'elle l'acceptera tel qu'il sera, sans le juger.

Quelques minutes avant la rencontre, sans vraiment savoir grand-chose sur le sujet, elle ose tout de même une question à la travailleuse sociale:

«Mon fils, il n'est pas un enfant de Duplessis, toujours?» Elle a penché la tête, a répondu que oui. Puis, tout s'est passé très vite. J'ai entendu: "Voici votre fils." Il est entré, s'est appuyé sur la porte, et je regardais dehors, gênée. Il m'a sauté au cou, m'a dit: "Ça fait si longtemps que je vous attends!" Il me serrait si fort qu'il m'étouffait. Je lui demande pardon, il me dit que rien n'est de ma faute, je lui dis que j'ai tout de même ma part, il me jure qu'il m'a pardonnée. Quelques minutes après, mon fils me demande: "Qu'est-ce que l'on fait ici? On s'en va? On s'en va... ensemble?"

Pauline annonce alors à son fils fraîchement retrouvé qu'une surprise l'attendait dans l'autre pièce: son frère et sa sœur. Il lui apprend qu'il a aussi une telle surprise pour elle et, en un clin d'œil... il la fait arrièr-grand-mère!»

De fil en aiguille, Pauline rattrapera les années perdues. Elle apprendra que son fils, jamais adopté, n'a jamais su comment une mère peut cajoler, aimer, consoler. «Une mère, il n'a pas connu ça, lui! Il se faisait plutôt menacer, lorsqu'il était turbulent, de se faire envoyer à Saint-Jean-de-Dieu. Les enfants ne savaient pas trop ce que c'était, mais ça leur faisait peur! Mon fils, étiqueté débile mental, y a passé un an, selon son dossier, avant d'être transféré au Mont Providence. De son année à Saint-Jean-de-Dieu, il ne se souvient d'à peu près rien, parce que les médicaments qui lui étaient prescrits l'assommaient pendant la plus grande partie de la journée.» En apprenant les quelques «voies» reçues par son fils, Pauline dit avoir parfois rêvé d'avoir devant elle la religieuse «pour l'étrangler!»

«Mon fils me rappelle alors l'une des religieuses, qui était bien bonne pour lui, qui le protégeait. Ce n'est pas moi qui ai vécu cet enfer, c'est donc à moi d'essayer de garder la tête froide, de faire la part des choses. Si je ne l'ai pas gardé, mon garçon, oui, il a bien fallu que les gens s'en occupent, et je remercie les religieuses qui l'ont fait. Et peut-être était-ce trop leur demander que d'aimer tous ces enfants. Aurais-je pu faire mieux? Je ne saurais pas le dire, mais une chose est certaine: il y a certaines choses que moi, je n'aurais jamais, jamais faites... »

Aujourd'hui, comme dans une auberge espagnole, les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants de Pauline vont et viennent dans la maison de Pointe-aux-Trembles. Y passent aussi d'autres orphelins de Duplessis, compagnons d'infortune du petit dernier, comme l'appelle affectueusement sa sœur cadette. «Ce qui est ironique, c'est que ces enfants de Duplessis ont réalisé que ça ne faisait pas très bien, dans leurs conversations avec les autres, de parler de leurs années au Mont Providence. Alors, en évoquant leur jeunesse, ils parlent de leurs années au collège! Oui, excellent collège que celui-là, qui ne leur a appris ni à lire, ni à écrire!!»

Pauline explique qu'elle ne se paie pas «la traite avec le bonheur», qu'elle le partage avec ses proches. Et plus elle avance en âge, plus l'habitude — sans raison apparente! — une peur qui ne la quitte plus, celle de perdre la mémoire. «C'est pour ça que j'écris, tout le temps. Je me mets des notes partout, je couche mes états d'âme sur papier. Et si je parle aujourd'hui, c'est pour que la chose soit imprimée, à jamais.»

Tailleurs printaniers

à partir de 275\$

TOMBOLINI
disponible chez

Pour Lui
Centre de Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de Commerce Mondial
844-9125

Un mois de sursis pour le MATQ

Le musée de Trois-Rivières se protège juridiquement contre ses créanciers

Un tribunal a accepté de placer le Musée des arts et des traditions populaires du Québec sous protection juridique. L'établissement ne pourra donc pas être saisi avant un mois par l'entrepreneur qui l'a construit mais qui n'a pas été entièrement payé. Entre-temps, la tentative de sauvetage continue de s'organiser dans le milieu. Un groupe de travail est maintenant chargé d'examiner l'avenir du musée qui abrite la collection de l'ethnologue Robert-Lionel Séguin

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

C'est une triste première au Québec et sûrement au Canada: jeudi soir, un musée accrédité et financé par l'État a demandé et obtenu la protection de la loi contre une menace de saisie.

Le Musée des arts et des traditions populaires du Québec (MATPQ) a utilisé cet ultime recours pour suspendre le bref de saisie de Cogex, la firme qui a construit l'édifice de 7,5 millions inauguré à Trois-Rivières en 1996. Depuis novembre dernier, Cogex a en main un jugement d'arbitrage condamnant le musée à lui verser 1,7 million de plus que prévu lors de la signature du contrat de construction. Le musée est insolvable. Son déficit accumulé frise maintenant les quatre millions de dollars.

Le sursis légal a été accordé jeudi par un tribunal trifluvien en vertu de la Loi facilitant les transactions et les arrangements entre les compagnies et leurs créanciers (chapitre 36 des Lois du Canada). La mesure accorde un délai de trente jours au musée. Les dirigeants de l'établissement

multiplient maintenant les efforts pour tenter de sortir le MATPQ de l'impasse. Le Conseil de la culture et des communications du Québec a annoncé jeudi la formation d'un comité de travail regroupant des acteurs de la région qui cherchera à produire rapidement un plan de sauvetage.

«Nous examinons différents scénarios à court terme, du meilleur au pire, en fonction des impacts politiques, légaux, muséologiques et éthiques des éventuelles décisions», a affirmé Marie-Josée Champagne, directrice régionale du ministère de la Culture. «Pour l'instant, rien n'est exclu.» De son côté, Christiane Saint-Pierre, vice-présidente du conseil d'administration du musée, a déclaré qu'elle croit encore à la possibilité de sauver le MATPQ. «Je n'abandonne pas: toutes les avenues n'ont pas encore été explorées», a-t-elle dit sans préciser quelle forme pourrait prendre le sauvetage. «Le processus judiciaire en cours impose une certaine prudence», a-t-elle souligné.

Par ailleurs, le ministère de la Culture et des Communications vient de former un autre groupe de réflexion chargé de réexaminer la vocation de

l'établissement. Le groupe est dirigé par Pierre De Celles, p.d.g. de l'Ecole nationale d'administration publique. Le mandat du groupe-conseil s'étend jusqu'en septembre. [...] Ce comité devra notamment prendre en compte la richesse exceptionnelle de la collection Robert-Lionel Séguin dont il est le dépositaire», précise un communiqué émis hier par Québec. La collection de l'ethnologue compte environ 70 000 objets du patrimoine du Québec.

Le MATPQ va de malchance en problème depuis son ouverture. Le faible achalandage du musée (20 000 visiteurs par année en moyenne, cinq fois moins que prévu) et l'échec de la campagne de financement auprès du secteur privé ont contribué à créer un déficit d'environ deux millions au bout de deux ans d'activités. En septembre 1998, l'établissement a dû adopter des mesures draconiennes de redressement, le licenciement des deux tiers de son personnel (21 employés sur 28) et la réduction de ses heures d'ouverture.

Le musée affaibli a reçu un autre coup dur avec la sentence dans le litige l'opposant à son constructeur. Cogex a convaincu l'arbitre désigné du préjudice causé par la réduction d'un demi-million de dollars du budget de construction, après les appels d'offres. Le 11 novembre dernier, le juge a finalement accordé à la compagnie 707 000 \$ en dette résiduelle et 990 000 \$ en dommages. La sentence arbitrale ne peut être contestée par l'une ou l'autre des parties.

LE MONDE

Processus de paix en Irlande du Nord

Les inquiétudes du Sinn Féin

CLAUDE LÉVESQUE
LE DEVOIR

Alex Maskey milite pour le Sinn Féin depuis 25 ans. Cet engagement lui a valu d'être victime de trois tentatives d'assassinat en sept ans. Il a été très sérieusement blessé au cours de la dernière de ces tentatives, survenue en 1997. Une autre fois, c'est un collègue de Maskey qui avait perdu la vie, alors qu'il se trouvait au domicile de ce dernier.

S'il est vrai que les principaux groupes de belligérants dans le conflit en Irlande du Nord taisent leurs armes depuis près de deux ans, la frustration augmente avec l'actuel blocage du processus de paix mis en marche il y a un an, grâce à l'accord du Vendredi saint 1998.

«Nous risquons de voir une reprise du conflit, avertit M. Maskey. Si les mécanismes prévus par cet accord ne sont pas mis en œuvre, la frustration sera telle que de petites organisations républicaines reprendront les armes.»

En bref, l'impasse s'explique comme suit: l'Ulster Unionist Party (UUP), principale formation politique de la province (unioniste et protestante comme la majorité de la population), refuse de former un gouvernement avec les députés du Sinn Féin (républicains et catholiques) tant que l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ne se sera pas débarrassée de son arsenal. Or le Sinn Féin est habituellement décrit dans les médias comme le «bras politique» de l'IRA ou, inversement, cette dernière comme étant le «bras militaire» du Sinn Féin.

Alex Maskey, qui termine une brève tournée au Canada, conteste cette amalgame, qu'il attribue à la «propagande britannique»: «Nous sommes deux mouvements distincts, même si nous partageons les mêmes objectifs», dit-il.

Avec l'impasse actuelle, la formation d'un gouvernement provincial est donc retardée, tandis que les institutions qui en dépendent risquent d'être paralysées, dont une commission des droits de l'homme et un groupe de travail sur la réforme de la Royal Ulster Constabulary, la police provinciale maintes fois accusée de partialité en faveur des protestants unionistes. D'où la frustration dont fait état Alex Maskey.

En tout état de cause, celui-ci reprend le chemin de Belfast lundi afin d'être présent jeudi, avec son chef Gerry Adams, à la reprise des négociations que le premier ministre Tony Blair avait suspendues pour deux semaines. Il cumule, outre ses fonctions de négociateur, celles de conseiller municipal de Belfast et de député de la nouvelle Assemblée nord-irlandaise.

Il reproche à David Trimble, le chef de l'UUP, de vouloir renégocier l'accord du Vendredi saint en prenant comme prétexte le refus de l'IRA de désarmer. Il fait remarquer que les milices protestantes n'ont pas déposé leurs armes non plus. Et l'IRA, plaide-t-il, coopère avec la commission de désarmement dirigée par l'ancien général canadien John de Chastelain.

Il n'est pas très optimiste quant au déblocage des pourparlers de Belfast et espère voir beaucoup d'«activisme» de la part de la communauté internationale. On sait que les Américains s'étaient fortement impliqués en hiver et au printemps 1998.

Entre-temps, les groupes marginaux reliés aux deux camps ont commis des attentats meurtriers même après le Vendredi saint 1998: qu'on pense au carnage d'Omagh, revendiqué par l'IRA véritable, en août 1998, ou à l'assassinat récent de l'avocate catholique Rosemary Nelson par des extrémistes protestants.

E N B R E F

La Turquie veut écarter un parti kurde des élections

Ankara (Reuters) — Le procureur général de la Turquie, Vural Savas, a recommandé hier que le principal parti légal kurde soit écarté des élections législatives anticipées du 18 avril afin de ne pas ouvrir les portes du gouvernement démocratique à des centaines de «terroristes». Le Parti de la démocratie du peuple (HADEP) est déjà l'objet de poursuites judiciaires, au motif qu'il ne serait autre que le bras politique du PKK, le parti du chef de la guérilla kurde, Abdullah Ocalan, aujourd'hui sous les verrous. Les procédures visant à s'entendre sur près de neuf mois, Vural Savas avait déposé auprès de la Cour constitutionnelle, le mois dernier, une requête visant une interdiction temporaire du parti kurde, mais avait échoué. Hier, le procureur général a critiqué le refus de la Cour constitutionnelle et l'a exhortée à revoir sa décision. Deux autres partis politiques kurdes ont précédemment été exclus des élections au motif qu'ils entretenaient des liens avec le PKK. Par ailleurs, un tribunal turc a condamné hier 114 intellectuels et militants des droits de l'homme à un an de prison pour avoir signé une déclaration en faveur d'un règlement pacifique du problème kurde. Selon l'agence anatolienne de presse, les accusés ont été jugés coupables de «propagande séparatiste». Des militants des droits de l'homme ont dit que la déclaration incriminée, signée à la fois par des Turcs et par des Kurdes, avait aussi été présentée aux Nations unies. Parmi les condamnés figure le sociologue Ismail Besicki, qui s'est déjà vu infliger près de 200 ans de prison pour des livres et d'autres ouvrages relatifs à la communauté kurde.

Les zapatistes font fuir la police

San Andrés (AFP) — Plus de 3000 zapatistes non armés ont fait fuir hier 150 policiers qui, depuis la veille, occupaient l'immeuble de San Andrés Larráinzar (Chiapas) considéré par les rebelles comme siège d'une municipalité «autonome». Pour la plupart membres de l'ethnie tzotzil, les Indiens ont insulté les policiers et leur ont lancé des ordures: ils portaient passe-montagne ou mouchoir leur couvrant le visage. Le maire élu en octobre dernier, Marcos Díaz, a fui cette ville déclarée autonome par l'armée de libération zapatiste (EZLN) en 1994. Les porte-parole des zapatistes ont affirmé qu'ils ne permettraient pas qu'on les déloge une nouvelle fois. Ce municipio chiapanèque compte quelque 18 000 habitants partagés à parts presque égales entre partisans des rebelles et Indiens qui seraient favorables au PRI, parti qui détient le pouvoir depuis 70 ans.

La crise au Kosovo

Moscou multiplie les déclarations belliqueuses

Des déclarations, éventuellement démenties, sur le pointage de missiles stratégiques russes contre des pays de l'OTAN ont ajouté au climat d'inquiétude sur l'attitude de la Russie dans la crise, après des déclarations ambiguës sur l'implication de celle-ci aux côtés de la Serbie. Sur le terrain, l'OTAN a annoncé avoir entamé une opération impliquant des hélicoptères Apache.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La tension entre les États-Unis et la Russie est montée d'un cran, hier, après les déclarations menaçantes de Moscou sur les risques de «guerre mondiale» liés au Kosovo, alors que les Russes s'opposent depuis le début aux frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie.

Les États-Unis ont toutefois aussitôt annoncé que la secrétaire d'État Madeleine Albright rencontrera mardi à Oslo le ministre russe des Affaires étrangères Igor Ivanov pour apaiser les tensions américano-russes à ce sujet. Moscou a confirmé peu après la rencontre.

«Ils [Albright et Ivanov] auront évidemment l'occasion d'examiner tout cela», a déclaré le porte-parole du département d'État, James Rubin. Il a précisé que Mme Albright avait eu un entretien téléphonique hier matin avec M. Ivanov pour préparer leur rencontre. «Nous continuons à travailler avec la Russie» sur la crise au Kosovo et d'autres sujets, a-t-il ajouté.

Un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères a précisé que «le but de la rencontre [de mardi] sera la recherche conjointe des voies politiques pour régler la situation au Kosovo et l'examen de l'état actuel des relations russo-américaines».

M. Rubin a en outre confirmé que Washington avait reçu des «assurances suffisantes» de Moscou après les déclarations fracassantes du président russe Boris Eltsine hier matin sur les menaces d'une guerre mondiale. La Russie a assuré qu'elle ne s'impliquera pas militairement dans la crise au Kosovo, a indiqué de son côté la Maison-Blanche. «Nous avons reçu l'assurance que la Russie ne veut pas se laisser entraîner dans le conflit», a déclaré un porte-parole, David Leavy, tandis que le département d'État indiquait un peu plus tard que «les Russes nous ont assurés qu'aucune décision n'a été prise» concernant une éventuelle implication de la Russie.

Le président Boris Eltsine a brandi hier, pour la première fois depuis le début des bombardements, la menace d'une guerre «mondiale» si la Russie, alliée des Serbes, était poussée à intervenir directement dans le conflit. «J'ai dit à l'OTAN, aux Américains, aux Allemands: ne nous poussez pas à une action militaire», a déclaré le président lors d'une conversation, retransmise par la télévision, avec le président de la Douma (Chambre basse du Parlement). «Sinon, il y aura sûrement une guerre européenne, et peut-être mondiale, ce qui est inadmissible, nous sommes contre cela», a-t-il ajouté.

«Nous continuons d'espérer et d'attendre du président Eltsine qu'il s'en tienne à sa déclaration indiquant que la Russie n'a pas l'intention d'être partie prenante au conflit», a déclaré un autre porte-parole de

la Maison-Blanche, Michael Hammer.

Des déclarations sur le pointage de missiles stratégiques russes contre des pays de l'OTAN ont également ajouté au climat d'inquiétude en Occident sur l'attitude de la Russie dans la crise, malgré un démenti du Kremlin. Le président communiste de la Douma, Guennadi Seleznev, avait en effet affirmé après une rencontre avec Boris Eltsine que le chef de l'État avait donné l'ordre de pointer des missiles «sur les pays en guerre aujourd'hui contre la Yougoslavie».

La présidence américaine a indiqué ne pas disposer de preuves que la Russie soit en train de pointer ses missiles vers des pays de l'OTAN participant aux bombardements contre la Yougoslavie. «Nous avons été avisés que c'était tout simplement faux», a en outre indiqué à l'AFP un haut responsable du département d'État, en référence à des informations communiquées à des diplomates américains à Moscou.

Bombe sur une zone résidentielle

L'OTAN a par ailleurs reconnu hier qu'une bombe avait touché une petite zone d'habitations de Pristina, la capitale du Kosovo, y faisant peut-être des victimes. Selon les autorités yougoslaves, dix personnes ont été tuées par une bombe qui a touché le centre de Pristina mardi soir.

La bombe a touché une zone résidentielle située à environ 200 mètres de sa cible, le principal central téléphonique de Pristina, a précisé le porte-parole de l'Alliance atlantique, David Wilby, lors de son point presse quotidien. Trois bombes au total ont visé le central, qualifié de «cible cruciale» par Wilby, car il servait à établir des communications entre les forces serbes sur le terrain, au Kosovo, et la capitale Belgrade. Il a ajouté que l'OTAN regrettait toute victime civile.

Le porte-parole a fourni peu d'information sur les attaques menées dans la nuit en Yougoslavie, s'en tenant au bombardement cité contre le central téléphonique, à ceux contre un quartier général de la police spéciale du ministère de l'Intérieur à Pristina et contre un dépôt de carburant et des casernes militaires en banlieue de la ville. L'agence de presse yougoslave Tanjug a déclaré que cinq explosions avaient été entendues hier autour de Pristina.

L'OTAN a également déclaré que son aviation avait détruit plusieurs véhicules blindés, des sites de missiles sol-air et d'autres installations serbes jeudi matin.

L'OTAN espère que le déploiement en Albanie d'hélicoptères américains Apache renforcera sa capacité d'attaques contre les chars et les troupes serbes. L'armée américaine a confirmé avoir entamé l'opération en Albanie, surnommée Task Force Hawk, qui comprend 24 hélicoptères Apache, des systèmes de missiles et plus de 2000 militaires.



EMIL VAS REUTERS

Des ingénieurs évaluaient hier les dégâts dans l'usine automobile Zavata, à Kragujevac.

Échec de la tentative chypriote pour libérer les soldats américains

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — Le président du Parlement chypriote, Spyros Kyprianou, a dit hier soir avoir échoué auprès du président Slobodan Milosevic à obtenir la libération des trois soldats américains capturés par les forces serbes.

«Nos discussions sur les questions humanitaires, y compris la question des trois soldats, sont restées sans résultat», a-t-il déclaré devant la presse, à l'issue de sa rencontre à Belgrade avec le chef de l'État yougoslave.

«Je pense que pour le moment, il est impossible d'obtenir quelque résultat que ce soit. Mais je ne peux rien exclure dans le futur, en fonction des développements» de la situation, a dit M. Kyprianou.

«Je suis, bien entendu, déçu par l'issue des entretiens», a-t-il dit, ajoutant: «Je dois dire qu'il y a [du côté yougoslave] pas mal d'arguments que je respecte.»

M. Kyprianou a assuré toutefois qu'il «n'arrêtera pas ses efforts» pour faire libérer les trois militaires américains faits prisonniers le 31 mars par l'armée yougoslave.

Il a indiqué que son entretien avec M. Milosevic avait duré une heure et demie et qu'il avait eu également depuis son arrivée jeudi à Belgrade deux heures de discussions avec le chef de la diplomatie yougoslave Zivadin Jovanovic et le prési-

dent du Parlement, Milomir Minic. «Mes interlocuteurs ont souligné qu'à partir du moment où j'ai annoncé mon intention d'entreprendre cette mission [...] au lieu de montrer un certain respect [...] les bombardements se sont intensifiés, y compris après mon arrivée à Belgrade», a dit M. Kyprianou.

«Je ne dis pas qu'un engagement quelconque a été pris par quelqu'un [pour arrêter les frappes], mais raisonnablement, on s'attendait que durant mon séjour et au moins jusqu'à la fin de mes entretiens, un certain respect soit montré», a-t-il poursuivi. Selon M. Kyprianou, «il est clair que ni les Américains ni leurs alliés n'ont pris au sérieux la probabilité de la libération» des trois soldats.

M. Kyprianou a estimé pour sa part que «les bombes et la violence ne résoudre pas le problème». «Nous sommes aujourd'hui au 17^e jour de bombardements. Cela peut durer encore cent jours, mais je ne pense pas que cela puisse régler quoi que ce soit», a-t-il estimé.

Selon M. Kyprianou, «l'Europe a besoin de paix, de stabilité, d'entente et d'amitié». «La paix signifie justice et morale, liberté, respect des frontières et, bien sûr, respect des droits de l'homme.»

Le dirigeant chypriote a indiqué que ses interlocuteurs lui avaient affirmé que 20 000 personnes étaient sans abri du fait des bombardements de l'OTAN.

Le président nigérien est tué dans un coup d'État

Les troupes, qui avaient pris position en milieu de journée aux points névralgiques de la capitale, sont rentrées dans leurs casernes

ASSOCIATED PRESS

Niamey — Le président nigérien Ibrahim Baré Mainassara a été assassiné hier par des membres mutins de sa garde présidentielle, ont confirmé des responsables américains. L'issue et les auteurs de cette tentative de coup d'État restaient incertains dans la soirée.

Dans une allocution diffusée à la radio, le premier ministre Ibrahim Assane Mayaki a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale et la suspension de toutes les activités politiques dans le pays. Il a également promis la formation d'un gouvernement d'union nationale dans les prochains jours.

Selon lui, le président Barré Mainassara a été tué lors d'un «tragique accident». Mais des responsables américains, s'exprimant à Washington sous le couvert de l'anonymat, ont affirmé qu'il s'agissait bien d'un assassinat.

La situation restait confuse dans la soirée. On ignorait dans l'immédiat si les forces loyales au premier ministre étaient impliquées dans l'assassinat du président ou si elles avaient au contraire maté la tentative de coup d'État.

Le général Mainassara, lui-même arrivé au pouvoir par un putsch il y a trois ans, a été abattu à l'aéroport de la capitale Niamey, aux premières heures de l'opération, alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour se rendre au Mali, selon des témoins.

Les troupes et blindés qui avaient pris position en milieu de journée aux points névralgiques de la capitale, bloquant notamment l'accès au palais présidentiel, ont regagné leurs casernes dans la soirée. Les communications téléphoniques ont été interrompues pendant plusieurs heures et l'aéroport de Niamey a été fermé.

Dans la soirée, la situation semblait calme

dans la capitale. De petits groupes de soldats continuaient de patrouiller dans les rues de Niamey et des blindés étaient postés devant les principaux édifices gouvernementaux, mais aucune violence n'était signalée.

L'assassinat du président intervient deux jours après la décision de la Cour suprême d'annuler les élections locales du 7 février et d'ordonner la tenue d'un nouveau scrutin. L'opposition, qui affirme avoir remporté ces élections, avait réclamé jeudi le départ du chef de l'État. Elle accusait le pouvoir d'incitation à la violence.

Le général Barré Mainassara, qui était âgé de 50 ans, avait pris le pouvoir à la suite d'un coup d'État réalisé le 27 janvier 1996. Il avait renversé le premier président démocratiquement élu du pays, Mahamane Ousmane.

Dans la soirée, la France, ancienne puissance coloniale, a «condamné l'attentat dont a été victime» le président Mainassara. Paris «appelle les différentes composantes de la société nigérienne à trouver dans le calme une issue pacifique et constitutionnelle à la crise ouverte par [cette] tragique disparition», selon un communiqué des Affaires étrangères. Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a lancé un appel similaire.

Grand comme deux fois la France mais six fois moins peuplé, ce pays francophone d'Afrique occidentale, à majorité musulmane, coïncide entre l'Algérie au nord, le Nigeria au sud, le Mali à l'ouest et le Tchad à l'est, est classé par l'ONU comme l'un des pays les plus pauvres de la planète. Toute la partie nord-est du pays est traversée par le désert du Sahara.

Les États-Unis se sont déclarés «préoccupés» par les informations de coup d'État perpétré au Niger. Le porte-parole du département d'État, James Rubin, a appelé les Américains résidant dans la capitale à «rester chez eux jusqu'à ce que la situation politique soit clarifiée».

Washington veut rassurer Israël sur la question d'un État palestinien

ASSOCIATED PRESS

Washington — À quelques semaines d'échéances cruciales pour l'avenir du processus de paix, l'administration Clinton devait assurer hier à Washington le chef de la diplomatie israélienne, Ariel Sharon, qu'elle fait tout pour dissuader Yasser Arafat de proclamer unilatéralement un État palestinien en mai.

En contrepartie, les Américains devaient réaffirmer à M. Sharon, en visite à Washington, leur détermination à voir Israël rétrocéder davantage de terres aux Palestiniens.

Le premier ministre Benjamin Nétanyahou s'est engagé dans les accords de Wye Plantation en octobre dernier à rétrocéder 13,1 % supplémentaires de la Cisjordanie. Le gouvernement israélien a procédé à un retrait de 2 % mais a refusé d'aller plus loin, affirmant que les Palestiniens ne respectaient pas leurs engagements en matière de sécurité.

La crise politique qui a conduit en décembre dernier à la convocation de deux scrutins le 17 mai prochain, pour renouveler la Knesset et désigner un nouveau premier ministre, a achevé de bloquer le processus. Ces élections s'annoncent incertaines mais Washington estime que ce n'est pas un motif valable pour geler les efforts de paix.

La restitution des terres ne devait pas être la seule question à l'ordre du jour. «Nous parlerons également de la nécessité d'éviter des actes unilatéraux d'Israël, tels que l'extension des colonies, auxquels nous sommes opposés», a rappelé le porte-parole du département d'État, James Rubin.

Washington devait également souligner son action pour tenter de persuader Yasser Arafat de ne pas proclamer un État palestinien à l'expiration de la période transitoire d'autonomie prévue par les accords d'Oslo, le 4 mai, tout en soulignant les progrès accomplis par la partie palestinienne.

Si l'Autorité palestinienne n'a pas, comme promis, confisqué les armes illégales et mis un terme à la propagande anti-israélienne, l'administration Clinton estime que M. Arafat a fait de sérieux efforts pour endiguer le terrorisme. M. Arafat a même pris de son propre chef des initiatives pour déjouer tout complot éventuel contre l'État hébreu, assure un haut responsable américain ayant requis l'anonymat.

Un signe d'apaisement est intervenu jeudi de la part de Benjamin Nétanyahou qui a autorisé trois bureaux palestiniens à rester ouverts à Jérusalem.

ÉDITORIAL

Passage à vide

Il y a net refroidissement — conjoncturel? — des relations sino-américaines depuis quelque temps. La visite du premier ministre Zhu Rongji à Washington, cette semaine, n'y a rien changé. Passage à vide.

Il ne l'avaient pas vraiment imaginé ainsi. En présence de Zhu Rongji, qui passera par le Canada de Jean Chrétien la semaine prochaine, Bill Clinton tentait jeudi sur la pelouse de la Maison-Blanche de justifier sa politique d'«engagement constructif» avec la Chine, mais sans pouvoir en présenter la moindre preuve. Ni sur la question des droits de la personne, au sujet desquels Washington se fait depuis peu très virulent à l'égard de Pékin, du moins publiquement; ni sur la question de l'accès de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), un vieux dossier où ne s'est pas produit le déblocage que l'on espérait il y a quelques semaines.

Deux questions interreliées, quoi qu'en dise Washington, si ce n'est que parce que souffle sur les États-Unis un vent anti-chinois entretenu par les républicains qui ont décidé de faire des ratés de la politique chinoise du président Clinton l'un de leurs chevaux de bataille en vue des élections présidentielles de l'année prochaine. Leur stratégie apporte des dividendes aux républicains, qui ont continué sur leur lancée en faisant leurs choux gras de la récente affaire d'espionnage militaire de Los Alamos.

La Maison-Blanche n'a pas voulu être en reste, obéissant à ce vent par une sorte de fuite en avant. Les blâmes contre Pékin se sont multipliés au cours des dernières semaines: armée du rapport annuel du département d'État accusant Pékin de ne pas tenir promesse en matière de droits humains, Madeleine Albright a vertement critiqué la Chine à ce chapitre le mois dernier. Devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, qui tient actuellement ses assises annuelles, Washington pilote une résolution de blâme contre le régime chinois, un terrain sur lequel, de son côté, l'Union européenne a refusé de s'engager pour ne pas mettre en péril le développement de ses relations commerciales avec la Chine.

La fuite en avant américaine est utile à la progression des libertés en Chine, il va sans dire. Le champ des libertés individuelles s'y est considérablement élargi depuis dix ans, mais la dissidence politique y est réprimée plus sévèrement que jamais par le régime. Désolant, toutefois, d'avoir à constater que la classe politique américaine, animée par des intérêts circonstanciels, monte aux barricades moins par souci réel pour les droits de la personne dans le monde que par calcul électoral.

Dans la même veine, l'adhésion de la Chine à l'OMC, même si elle n'a pas été acquise à Washington, n'est en vérité qu'une question de temps. C'est moins pour des raisons politiques que commerciales que cet accès a de nouveau été retardé. Il est dans l'ordre des choses que la dixième plus grande puissance commerciale au monde se joigne à l'OMC. Les États-Unis n'y feront pas obstruction encore très longtemps.

Alors, refroidissement conjoncturel? Sans doute. Ce qui interdit un oui plus confiant est l'incertitude suscitée par les frappes de l'OTAN en Yougoslavie. Ces raids aériens contiennent des risques de dérive qui n'épargnent pas la Chine, alliée traditionnelle de Belgrade. Les États-Unis ont décidé qu'il fallait faire tomber des bombes en Serbie au nom d'un «droit d'ingérence humanitaire» dont on croirait à la noblesse s'il était appliqué de manière moins sélective. Peut-être Kofi Annan avait-il raison cette semaine de dire que naît une nouvelle «norme internationale» où la défense des droits fondamentaux prend le pas sur le respect de la souveraineté de l'État. Le danger, c'est que l'établissement de cette «norme» devienne le fait de décisions politiques arbitraires dont l'application serait confiée aux militaires.

En se prononçant pour le respect de la «souveraineté» de l'État yougoslave et contre l'intervention de l'OTAN dans une affaire «interne», la Chine protège, par la bande, son droit de gérance absolu sur les questions du Tibet et de Taïwan. La logique est transparente. Plus globalement, la Chine perçoit avec nervosité l'intervention en Yougoslavie comme une tentative de l'OTAN d'étendre vers l'est sa zone d'influence. C'est une donne aux enjeux militaires majeurs qui milite contre cette vue de l'esprit qui consiste à croire que les bombes peuvent faire la paix.

Au jeu!

Les Expos sont de retour au Stade olympique où 44 000 personnes sont venues les accueillir pour leur premier spectacle montréalais de l'année. Une partie qui s'est terminée par une victoire des Expos, au plus grand plaisir des partisans qui ne demandent pas mieux que d'appuyer l'équipe locale, qu'elle évolue au Stade olympique ou dans un éventuel nouveau stade construit au centre-ville.

Mais voilà, avec une masse salariale aussi peu élevée que celle des Expos, on a peine à croire que ce club qui n'a jamais réussi à se rendre en séries finales parviendra, un jour, à rejoindre les meilleures équipes au classement.

Cette contrainte des salaires exorbitants mine la rentabilité et menace la viabilité de bon nombre d'équipes évoluant dans des marchés restreints. Même doté d'un nouveau stade plus convivial, Montréal, qui n'est toujours pas une ville de baseball après plus de 30 ans de présence des Expos, ne pourra pas suivre le rythme de croissance des salaires imposé par les équipes plus riches. Il n'y a que les mordsus de ce sport pour refuser d'admettre que l'histoire des Expos est celle du chien qui se mord la queue: pour attirer 25 000 personnes en moyenne, l'équipe locale doit susciter l'engouement indéfectible des amateurs en remportant la victoire, mais pour ce faire, elle doit aligner des vedettes de haut niveau et surtout, savoir les retenir, ce qui exige de suivre l'augmentation salariale de la ligue grâce à une fréquentation assidue et à des prix élevés que seuls les mordsus sont prêts à payer... pour une équipe gagnante.

On connaît la solution quasi magique envisagée par les propriétaires, ce groupe d'entreprises totalement désintéressées par ailleurs: un nouveau stade à ciel ouvert, plus intime, exclusivement dédié au baseball et construit à proximité du centre-ville.

Récemment, le gouvernement Bouchard s'est montré ouvert à une modeste contribution qui pourrait se résumer à assumer les sept ou huit millions d'intérêts annuels pour un emprunt d'une centaine de millions contracté par l'équipe. Le hic, c'est que personne n'ignore le fait que le versement de ces quelques millions chaque année risque fort de nous conduire tout droit à l'histoire de celui qui glisse un doigt sous un rouleau compresseur...

Dès l'instant où Québec a entrouvert la porte, c'était au tour des dirigeants du Canadien de rappeler qu'ils avaient aussi besoin qu'on les comprenne. Au moment même où les propriétaires du Centre Molson contestent leur facture annuelle de neuf millions en taxes municipales, on se demande comment le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal pourraient donner leur aval à une exemption de taxes pour un nouveau stade de baseball (une autre des conditions de réussite des Expos) sans concéder la paille à Molson. Dans un tel contexte, ce ne sont pas les Québécois qui paieraient cette facture viagère de plusieurs millions supplémentaires, mais les Montréalais. Augmenter les taxes pour compenser l'explosion salariale chez les joueurs, vraiment, si c'est là le prix à payer pour garder nos Expos, il est bien trop élevé!

jrnsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



L E T T R E S

Au delà du réel

Enfin un *think-tank* à Montréal digne de ce nom. Editoriales, financiers, gens d'affaires vont pouvoir prendre un peu de repos. L'Institut économique de Montréal, cousin de l'Institut C.D. Howe et du Conference Board du Canada, aura à l'œil les gouvernements (*Le Devoir*, 31 mars 1999). Ouf, il était temps.

A tous ceux qui trouvent étrange qu'à l'approche du troisième millénaire on se retrouve avec des taux de chômage alarmants, des conditions de travail qui régressent, des coupures de postes, du chantage à l'emploi, des profits records pour les uns, un avenir à crédit pour les autres, l'ITEM viendra expliquer ce c'est pour notre bien, parce que voyez-vous, nous avons abusé...

Que l'avenir des nouvelles générations dépend de l'étalement des précédentes. Que payer nos «dettes» aux banquiers l'emporte sur toute autre considération ou préoccupation sociale et humaine. Que le paiement de ces dettes ait *scrappé* des économies nationales — continentales! — et, par le fait même, les populations concernées, est malheureux. Mais bon, que voulez-vous, c'est l'état naturel du monde.

Une chance, nous avons l'humour. *J'ai un espoir sincère que, sur le plus grand nombre de thèmes possible, on va être capable d'aller au delà des clivages gauche-droite*, a dit la madame de l'ITEM. *Au delà du delà*, lui répondrait le professeur d'Ettore Scola dans *Nous nous sommes tant aimés*. Nous croyons pour notre part que ce nouveau bidule au service de la pensée unique se retrouvera bien loin des préoccupations des citoyens pour qui la vie, c'est autre chose que la course des profits, le Dow Jones et le capitalisme. Ce machin se situera, au niveau de la

pensée et des prises de position, dans une autre galaxie. Au delà du réel.

Martin Richard
Mouvement action chômage de Montréal
Montréal, 31 mars 1999

Hommage à Paul David

Paul David est mort. Comme l'ont noté beaucoup d'autres avant moi, cet homme a beaucoup fait pour améliorer le sort des personnes. S'il fut un grand médecin et un bâtisseur, le docteur David était un humaniste catholique qui accepta, vers la fin des années soixante, de cautionner de son prestige et de son autorité morale l'action de quelques activistes sociaux dans le sud-ouest de Montréal. Il a siégé au premier conseil d'administration du Projet d'organisation populaire, d'information et de regroupement (POPIR) alors que j'en étais le premier coordonnateur.

Je garde de lui le souvenir d'un homme affable, généreux et capable de dialogue, au delà de nos différences et de nos différends. Lui, le notable, a accepté d'appuyer un groupe d'animateurs sociaux qui voulaient changer l'ordre des choses. Sans doute n'était-il pas d'accord avec notre vision du monde mais il nous a accompagnés quelque temps.

Le docteur David fait partie de ceux-là qui ont jeté les bases du Québec moderne. Il appartient à ce groupe de caholiques qui, contrairement à d'autres, sont pour moi des exemples positifs qui ont influencé mon propre cheminement et m'ont parfois réconcilié avec une religion que je considère hypocrite et incapable de gérer ses multiples contradictions.

Pour ces motifs et quelques autres, je remercie cet honnête homme. Je m'associe à la peine de sa

famille et de celles et ceux qui l'ont connu.

Henri Lamoureux
Écrivain
Glen Sutton, 9 avril 1999

Coup de cœur pour L'Erreur

J'ai eu un coup de cœur pour l'excellent documentaire *L'Erreur Boréale* de Richard Desjardins diffusé récemment sur les ondes de Télé-Québec. Quel courage et quelle cruelle réalité! Il met en évidence l'irresponsabilité et l'hypocrisie gouvernementales, en collusion avec les riches capitalistes pour en «passer des vites» à la population... Et les gouvernements n'en sont pas à leurs premières armes en la matière.

Il n'y a qu'à se rappeler le cas de la ligne Hertel-Des Cantons et la rude et courageuse lutte des citoyens de Val-Saint-François pour la démocratie. Et que dire de la ligne Duvernay-Anjou qui nous fut passée en douce sans que les maires de Laval et d'Anjou ne disent mot? Pourtant, ils y étaient farouchement opposés lorsque ce n'était qu'un projet!

Et le saccage des berges de la rivière des Millelles par la construction sauvage sur des sols naturels inondables et marécageux, les pommiers de la rivière, détruisant tout au passage: boisés, végétation aquatique, habitats naturels, frayères à perchaudes, etc.? Les canions de remblayage et autres machineries destructrices me font le même effet que les «chars d'assaut» qui saccagent nos forêts. Sans compter les problèmes et dommages que les futurs résidents de ces secteurs auront à subir et dont tous les contribuables devront payer la note. A-t-on oublié le déluge du Saguenay et les crues récurrentes de nos cours d'eau?

L. Généreux
Laval, 30 mars 1999

REVUE DE PRESSE

Des baby-boomers en guerre

ANTOINE ROBITAILLE

Alors que sur la guerre au Kosovo les commentateurs québécois semblent partager la même opinion, de façon distraite, un peu comme si ça ne les concernait pas vraiment, le même sujet dans le ROC (*Rest of Canada*) soulève d'importants débats.

Des baby-boomers qui sont nés à la politique en refusant toute guerre — et principalement celle du Vietnam — peuvent-ils maintenant en mener une de façon conséquente? s'interrogeait en substance Norman Spector, jeudi, dans le *Globe and Mail*. «Où sont les fleurs qui jadis ornaient les fusils? [...] Les Bill Clinton, Tony Blair et Lloyd Axworthy sont d'une génération qui n'a aucune expérience militaire. Ils découvrent maintenant, à leur corps défendant, que même une formation académique raffinée, suivie à Oxford ou dans quelque Ivy League College, ne peut, lorsque vient le temps de comprendre les horreurs du combat, se substituer à l'expérience formative de nos pères, celle de la Deuxième Guerre mondiale.»

Norman Spector reproche au gouvernement fédéral de gérer l'implication canadienne en multipliant les changements de cap. «La semaine dernière, M. Axworthy avait nié que des réfugiés kosovars seraient accueillis au Canada; cette semaine, il nous annonce exactement l'inverse.»

Mais dans la sphère de l'incurie politicienne, il y a pire, selon Haroon Siddiqui, chroniqueur étoilé au *Star*. Selon ce dernier, Mel Lastman, le maire de Toronto, a fait preuve d'un manque de générosité «horrible» en affirmant que «les réfugiés étaient les bienvenus à condition que ça ne coûte rien à la municipalité». Selon Siddiqui, les politiciens canadiens ont été réticents à recevoir des réfugiés «parce

qu'ils avaient peur des réflexes xénophobes». Or ce sont nos dirigeants, affirme Siddiqui, qui auraient à apprendre «des Canadiens ordinaires, qui, avec leur bon sens inné et leur instinct humanitaire, se sont montrés à la hauteur de ce défi [...] en investissant en masse les organisations bénévoles, offrant de l'argent et de l'aide. [...] Voilà qui représente le meilleur de nous-mêmes. Voilà ce dont nous sommes capables, en tant que peuple, lorsque l'appel du devoir nous pousse à l'action. Vive les Canadiens.»

Pas tous les Canadiens, s'il faut en croire Earl McRae, du *Ottawa Sun*. En effet, ce dernier fustigeait hier les «idiots qui occupent les émissions de tribunes téléphoniques pour protester contre l'accueil prochain de 5000 Kosovars au Canada. Qui sont ces crétins, ces imbéciles qui prétendent sérieusement que 5000 Kosovars nuiront à l'économie du Canada, un pays qui, selon ces connards, aurait déjà trop d'assistés sociaux comme ça?». McRae, en fureur, affirme que les propos qu'il a entendus à la radio ces jours derniers à Ottawa l'ont complètement déprimé. Ils lui ont fait prendre conscience que les Canadiens, qui affichent volontiers une «supériorité morale sur les Américains parce qu'il n'y a jamais eu ici de discrimination raciale», peuvent être d'une «étroitesse d'esprit inconcevable».

L'Edmonton *Sun* avait un exemple «d'étroitesse d'esprit canadien» à proposer, jeudi: le comportement du sénateur albertain Douglas Roche, qui a été «la semaine dernière le confrencier invité lors d'une manifestation pro-serbe contre les frappes de l'OTAN». Le *Sun* ne portait déjà pas le personnage dans son cœur... Nommé l'an dernier par Jean Chrétien, qui avait ainsi totalement ignoré «l'élec-

tion» sénatoriale albertaine, le *Sun* considère que Roche a été un pion détestable dans ce qui constitue «un des gestes les plus provocants du gouvernement fédéral depuis le programme national de l'énergie». Doublement détestable, Roche «s'est toujours opposé aux politiques fiscales de Ralph Klein». Passe encore, dit le *Sun*. Mais ici, «il dépasse les bornes». Après tout, il s'agit d'une «personnalité nommée par le gouvernement du Canada; ce même gouvernement qui a choisi de participer à la mission de frappes aériennes au Kosovo». Son pro-serbisme «dégouté en pacifisme» est inacceptable. Et par surcroît naïf: «On a compris depuis longtemps qu'il ne suffisait pas de sauter dans un lit avec Yoko Ono pour aider la paix», écrit le *Sun*. (Encore les baby-boomers!)

Contrairement à Doug Roche, le chroniqueur George Jonas, du *Toronto Sun*, n'est pas ouvertement pro-serbe. En revanche, il insiste pour dire que l'OTAN exagère. Ce qui se passe au Kosovo est, à ses yeux, «odieux, mais ce n'est pas un génocide». Après tout, les actions de Milosevic contre l'armée de libération du Kosovo, «bien que profondément injustes, ne sont pas imprévisibles de la part d'ex-communistes; et balkaniques, par-dessus le marché». Il ne faut pas oublier non plus que ces mesures visent à «répondre à un mouvement séparatiste», un peu comme ce que «l'Inde fait au Cachemire. Même ici, au Canada, pays gentil et doux, la réponse de Pierre Trudeau au FLQ a impliqué des mesures de guerre prétendument «injustes». Si l'OTAN avait alors répondu aux chars d'assaut de Trudeau dans les rues de Montréal en exigeant que nous laissions entrer des troupes étrangères pour imposer quelque «souveraineté-association» en nous menaçant de frappes aériennes, je ne peux dire comment le Canada aurait réagi. Laissez donc ceux qui prétendent le savoir lancer la première pierre aux Serbes.»

IDÉES

Pour un dialogue avec la Serbie

Milosevic ne s'est pas imposé aux Serbes, il a été élu. Qu'on lui reconnaisse la qualité de négociateur par les voies diplomatiques l'avenir politique de son peuple

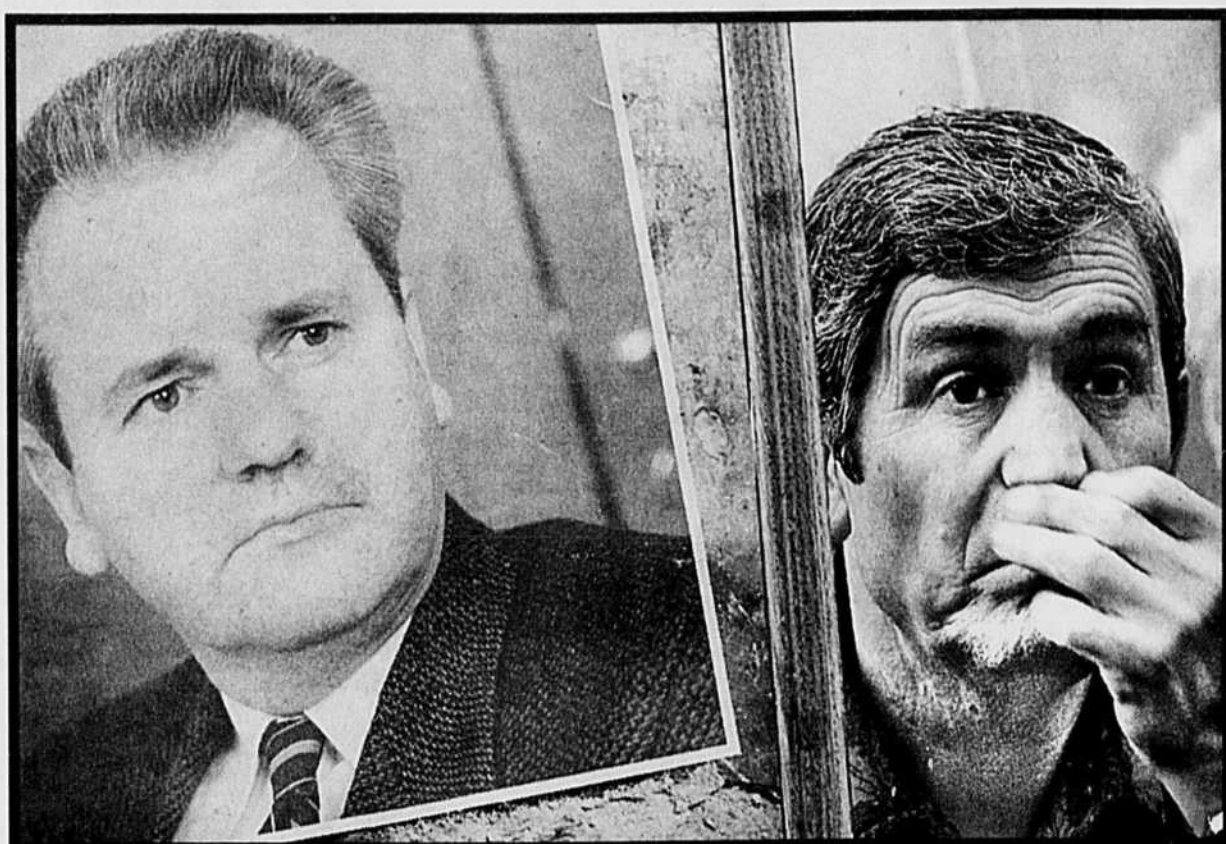
ALEXANDRE CVETKOVIC
Montréal

Dans un texte publié dans *Le Devoir* du 7 avril 1999 et intitulé «Les idiots utiles», l'auteur exprime l'opinion selon laquelle ceux qui réclament aujourd'hui un arrêt des hostilités et la recherche d'une paix négociée en Yougoslavie sont les «idiots utiles» auxquels Brejnev aurait fait référence pour désigner les pacifistes occidentaux de son époque. Par une analogie simpliste, l'auteur nous transporte de l'époque de Brejnev à celle de Milosevic, sans oublier le détour obligatoire par l'Allemagne nazie, qui permet de camper un décor lugubre mais efficace. Il est en effet pratique de propager de fausses thèses non seulement pour appuyer les attaques de l'OTAN mais pour dénoncer toute tentative de règlement politique. La guerre menée par l'OTAN est trop facilement justifiée par la présence du «tyran Milosevic» et la prétendue culpabilité de la seule Serbie dans les conflits yougoslaves. Pour autant que l'on comprenne l'absurdité de ces thèses, la perspective d'un règlement négocié dans les Balkans devient un objectif utile et indispensable.

Une société pluraliste

On peut critiquer la politique menée par Milosevic mais on ne peut lui dénier la légitimité d'avoir été démocratiquement élu. Il n'est donc pas un tyran qui s'est imposé au peuple serbe. La Serbie, l'une des républiques constituantes de la Yougoslavie moderne, est le théâtre d'une vie démocratique sans pareil parmi les pays de l'ex-Yougoslavie. Belgrade, sa capitale, a vécu des manifestations monstres de l'opposition pendant plusieurs semaines durant l'hiver 1996. Les Serbes ne soutiennent donc pas aveuglément Milosevic. En Serbie, des médias et des organismes indépendants du pouvoir ont vu le jour et fonctionnent librement depuis plus de dix ans. La Serbie constitue donc bel et bien une société pluraliste où se développe la liberté d'expression. Par conséquent, la Serbie est effectivement un État de droit soumis aux règles démocratiques. On devrait donc reconnaître à ses représentants la qualité de négociateur, par les voies diplomatiques, l'avenir politique des Serbes.

Aujourd'hui, la situation de guerre a pour effet naturel de souder la population entière derrière la défense de son pays et semble donc renforcer le prestige de Milosevic. Par



Un citoyen de Belgrade brandit une photographie du président serbe Slobodan Milosevic, lors d'une manifestation qui s'est tenue hier devant l'édifice abritant la télévision nationale de Serbie, dans la capitale. L'OTAN envisage de bombarder les stations de radio et de télévision puisqu'elles diffuseraient des messages de propagande et d'incitation à la répression, a indiqué hier un porte-parole de l'organisation. L'information a été rapidement niée par les autorités politiques de l'OTAN.

une généralisation malhonnête, on a tôt fait de faire de celui-ci le chantre de tous les Serbes et de traiter ces derniers pis que des bêtes. Pourtant, Slobodan Milosevic n'a pas toujours été ostracisé par les pays de l'OTAN. En 1995, le même Milosevic était un interlocuteur suffisamment respectable pour négocier les accords de Dayton. De plus, au cours des deux dernières années, la forte opposition à sa politique n'a reçu aucun appui des puissances occidentales. Alors que c'était l'occasion de faire vaciller le gouvernement Milosevic, ni les médias, ni les intellectuels, ni les personnalités des pays de l'OTAN n'ont pris la parole ou agi en faveur des démocrates dénonçant le pouvoir que d'aucuns jugent aujourd'hui excessif. C'est à se demander si la présence de Milosevic n'arrangeait pas ceux qui aujourd'hui le présentent comme l'un des principaux obstacles à la paix dans les Balkans. En réalité, les dirigeants occidentaux recherchent-ils sincèrement un interlocuteur pour négocier l'avenir des Serbes? Ou bien vont-ils plutôt le chercher quand il s'agit de légitimer des

actes de guerre contre les populations serbes?

Spoliation des droits des Serbes

Puisque Milosevic est un tyran et que le peuple serbe est prétendument à son image, certains se permettent par ailleurs d'affirmer que les Serbes n'emploieraient et ne comprendraient que le langage de la force. Cette autre thèse tombe à point nommé pour expliquer la démesure de l'armée engagée contre la Yougoslavie. On peut reprocher à la Serbie l'usage de la force mais on ne peut ignorer les raisons qui ont légitimement contraint les Serbes à se défendre. Depuis 1991, les Serbes n'en finissent plus de subir la spoliation de leurs droits ancestraux, presque partout sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Les Serbes sont certainement en partie responsables de la désintégration de l'ex-Yougoslavie, mais les autres nationalités yougoslaves le sont tout autant, sinon plus. Les Slovénes, les Croates, les Albanais et les Musulmans se préparaient de longue date à la sécession. Les Serbes auraient fi-

nalement accepté de nouveaux États issus de l'ex-Yougoslavie, mais encore eût-il fallu leur en laisser la possibilité. La communauté internationale aurait dû encourager un règlement politique acceptable pour l'ensemble des Serbes de toutes les ex-républiques yougoslaves. Au lieu de cela, toutes les décisions géopolitiques prises depuis 1991 l'ont été sans l'avis des représentants serbes et plus souvent qu'autrement contre les intérêts vitaux des populations serbes.

Après avoir détruit la Yougoslavie, pays regroupant tous les Serbes des Balkans; après avoir avalisé l'exode de centaines de milliers de Serbes fuyant la Krajina et la Slavonie sous la menace de l'armée croate encouragée par l'OTAN; après avoir cloné un monstre, en Bosnie, par l'union forcée de deux peuples et d'une communauté religieuse; après avoir contraint des centaines de milliers de Serbes bosniaques à l'exil; après avoir imposé à la seule Yougoslavie un embargo inhumain sans fin; après avoir armé et entraîné dans une guerre de sécession les Albanais du Kosovo; après tous ces crimes contre l'histoire et l'âme d'un peuple qui fut de toutes les batailles pour la défense des valeurs républicaines en Europe depuis deux siècles; après toute cette force incommensurable tournée contre les Serbes, comment peut-on encore oser refuser aux Serbes un règlement négocié, pacifique et juste de leur sort dans l'ex-Yougoslavie?

Les fameux pacifistes d'autrefois sont aujourd'hui les sociaux-démocrates Clinton, Blair, Schröder et consorts à la tête des principales puissances en guerre contre la Yougoslavie. Ceux-là devraient examiner leurs consciences noires de déshonneur et leurs mains rouges de sang à force d'avoir détruit l'équilibre balkanique et réduit la Yougoslavie à moins que rien. Ces «idiots utiles» abreuvés aux mamelles d'une certaine vision manichéenne du monde n'ont, bien sûr, rien à voir avec les vrais humanistes qui, aujourd'hui, ne se satisfont pas de manipulations médiatiques et de pensée magique. Entendons-nous enfin ces voix s'élever pour accorder aux Serbes le bénéfice du doute et demander l'arrêt de la destruction de la Yougoslavie? Ou bien finiront-ils par éliminer le Serbe, non parce qu'il représente un réel obstacle à l'atteinte d'un équilibre dans les Balkans mais plutôt parce que les crimes de ses bourreaux seront tant inexpiables qu'en éliminer la victime sera plus aisé que la réparation? Non, il ne faut pas craindre d'être pacifiste et de reconnaître à la Serbie, maintenant, le droit à des négociations honnêtes pour l'établissement d'une paix durable dans les Balkans.

Comment peut-on oser refuser aux Serbes un règlement négocié, pacifique et juste?

négociations honnêtes pour l'établissement d'une paix durable dans les Balkans.

Quel est le prix à payer pour dix ans de libre-échange et un dollar anémique?

- Le tiers des 40 000 plus grandes entreprises canadiennes appartiennent à des intérêts étrangers
- L'épargne des Canadiens a été durement entamée par la chute du huard

MICHEL GUÉNARD
Économiste

En dix ans de libre-échange (1989-98), notre monnaie nationale s'est dévaluée de 23 % par rapport au billet vert américain. En début d'année, notre dollar ne valait que 66 ¢ US contre 81 ¢ US à la signature de l'ALENA. Au delà d'un questionnement fort justifié au sujet de l'acharnement dogmatique de la Banque du Canada à vouloir maintenir des taux d'inflation si ridiculement bas (une fourchette annuelle inférieure à 2 %), il y a lieu de s'interroger sur les coûts réels d'une telle politique pour l'ensemble des Canadiens.

Autrefois, l'adage disait: «Maintenir au sein d'une économie des taux d'inflation nuls et un taux de chômage élevé est une politique de rentier». L'année 1998 s'est terminée sur une note inflationniste de 1 % alors que le taux de chômage national affleure toujours la barre des 9 %. Aujourd'hui, nos *snowbirds* trouvent la facture salée sur les plages floridiennes, une prime soleil de quelque 400 millions de dollars l'an dernier, et 1,5 million de Canadiens sont toujours à la recherche d'un emploi.

■ Premier effet pervers. Les épargnants canadiens ont été durement frappés par la chute du dollar. Les fonds communs de placement constitués d'actions canadiennes ont affiché un taux de rendement négatif de 3,1 % l'an dernier. Nous parlons d'un portefeuille de 75 milliards, véhicule

privilegié pour faire fructifier rapidement la valeur de vos REER!

En cinq ans (1994-98), le taux de rendement moyen de ces fonds communs s'est établi à 11 %, contre 23 % pour leurs vis-à-vis américains et 21 % pour les fonds communs européens. En d'autres termes, les épargnants américains et européens ont «doublé leur rendement par rapport aux épargnants canadiens. Adieu vaches, cochons et REER plantureux à votre retraite!

■ La chute du dollar a entraîné un deuxième effet pervers, celui de hausser le coût du financement de la dette des administrations publiques libellée en devises étrangères. À titre d'exemple, 39 % de la dette directe du gouvernement du Québec (un encours de 53,8 milliards) est libellée en devises étrangères, dont 11,2 milliards en dollars américains.

■ Troisième effet pervers. La chute du dollar entraîne une érosion de notre souveraineté sur les centres de décision économiques du pays à la faveur des nombreuses prises de contrôle étrangères. Si les Américains, les Européens ou les Asiatiques nous achètent à rabais des pans entiers de nos secteurs industriels, quel avenir nous reste-t-il comme pays?

Une facture de 25 milliards

Qu'en est-il du financement de la dette publique des administrations publiques libellée en devises étrangères? Quelle facture les Canadiens ont-ils payée depuis 1989? En fait, au cours des quatre premières années de l'Accord de libre-échange (1989-92), le huard s'est apprécié en

moyenne de 4,7 % face à la devise américaine.

Le plongeon du huard

Les grands argentiers du pays qui placent des obligations canadiennes libellées en devises étrangères sur les grandes places financières ont empoché une économie réelle de 3,8 milliards au cours de cette période. Personne n'appelait le ministre fédéral des Finances pour se plaindre. Les dividendes annoncés par l'accord de libre-échange étaient au rendez-vous. Les gestionnaires de portefeuille pouvaient racheter des obligations canadiennes venant à échéance avec des dollars dont la valeur relative s'était appréciée avec les années. Mais à compter de 1993, la tendance se retourne: le huard commence sa longue descente aux enfers, passant de 82 ¢ à 66 ¢ US en six ans.

Au cours de la période 1993-97, cette dégringolade de notre devise a provoqué une sortie de fonds additionnelle de 23,3 milliards pour les gestionnaires de trésorerie. Au total, la dévaluation du huard s'est traduite par un coût net de 19,5 milliards... et il reste l'année 1998 à comptabiliser, une année où notre devise a atteint des bas-fonds historiques. «Une profondeur abyssale», selon l'expression colorée du premier ministre Bouchard. Parions que l'addition finale tournera autour de 25 milliards.

Passons volontairement sous silence les augmentations de prix à l'importation, particulièrement en ce qui concerne les produits exotiques, comme le jus d'orange, le café ou le sucre. Portons plutôt notre attention sur une

conséquence encore plus pernicieuse de la dévaluation de notre devise, celle de la propriété canadienne des entreprises. Un repli systématique de notre devise lance un signal permanent aux entreprises étrangères, particulièrement américaines.

Il y a des aubaines à réaliser au Canada. Mais quoi acheter? Il existe des secteurs protégés comme les banques, les télécommunications, les producteurs d'électricité, les chemins de fer, etc. Par contre, d'autres secteurs, comme le manufacturier, les mines, la transformation des métaux, les pâtes et papiers et les services, sont ouverts aux meilleures offres! Ce n'est pas rien puisque ces secteurs représentent 60 % de l'activité économique du Canada.

Au cours des quatre premières années de l'ALENA (1989-92), où notre dollar valait alors en moyenne 85 ¢ US, les fusions-acquisitions d'entreprises canadiennes par des sociétés étrangères ont atteint 31 milliards.

Mais avec la dépréciation constante du huard au cours des six années sui-

vantes (1993-98), ces fusions-acquisitions ont plus que doublé pour passer à 68,2 milliards, soit une dilatation spectaculaire de 120 % de la mainmise étrangère sur notre économie. Il faut dire que la valeur de notre monnaie avait fondu de 17,2 % par rapport aux quatre premières années de l'accord de libre-échange. Aujourd'hui, les Canadiens ont le nez rive avec incrédulement sur un dollar anémique qui joue avec la barre des 67 ¢ US, sans en mesurer toutes les implications politiques et économiques. (Voir le tableau).

Où va l'argent?

Mais où va tout cet argent? 68 milliards, c'est quand même quelque chose! En gros, 35 % des fusions-acquisitions faites au cours de la décennie sont allées vers des secteurs porteurs comme les communications, les produits électriques, l'électronique et les réseaux de distribution comme la vente au détail, où les multinationales américaines de la distribution (restauration rapide et grandes surfaces) tis-

sent leur toile mondiale.

On a tendance à croire au Canada que nos intérêts économiques vont être bien défendus par des sociétés étrangères. C'est un non-sens historique et une véritable absurdité. Comme le démontre sans équivoque le tableau ci-dessus, maintenir dans le cadre de l'ALENA un taux de change anémique sur les marchés monétaires constitue ni plus ni moins un appel aux loups dans le contexte d'une «continentalisation accélérée» de l'économie nord-américaine.

Aujourd'hui, 32 % des quelque 40 000 plus grandes entreprises canadiennes appartiennent à des intérêts étrangers. Notre déposition industrielle nous renvoie aux jours les plus sombres de 1973. Le gouvernement Trudeau avait alors dû réagir en mettant sur pied l'Agence de tamisage des investissements étrangers... abolie en 1985 par le gouvernement Mulroney. Est-ce bien là une façon intelligente de tenir en main les rênes de notre destin collectif?

FUSIONS ET ACQUISITIONS D'ENTREPRISES CANADIENNES DANS L'ALENA

Ce tableau rend compte des fusions et acquisitions d'entreprises canadiennes par des sociétés étrangères au cours de la première décennie de l'ALENA.

	VALEUR MOYENNE DU DOLLAR CAN	VALEUR DES FUSIONS-ACQUISITIONS
POUR LA PÉRIODE 1989-92	85 ¢ US	31 milliards de dollars
POUR LA PÉRIODE 1993-98*	72,5 ¢ US	68,2 milliards de dollars

* Seuls les neuf premiers mois de l'année 1998 ont été comptabilisés par Statistique Canada

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise LeDuc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines); Odile Tremblay (Horizons); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (communication); à la documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Lesclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carnel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs); Ghislaine Lefleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

◆ LE DEVOIR ◆

ACTUALITÉS

Oxfam-Québec lance une collecte pour venir en aide au Kosovo

La CSN, la FTQ et la CEQ mettent la main à la pâte

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les trois grandes centrales syndicales du Québec, la CSN, la FTQ et la CEQ, appuyaient hier Oxfam-Québec, qui lançait officiellement une campagne de collecte de fonds pour venir en aide aux réfugiés du Kosovo. L'objectif total de la campagne est d'amasser 500 000 \$. Et l'ensemble des membres des trois centrales seront entre autres sollicités pour participer à cette campagne.

Oxfam-Québec vise principalement à offrir une aide de première urgence, qui pourvoit les camps de réfugiés en abris, en eau potable, en latrines et en vêtements. Les dons doivent se faire en argent.

A l'heure actuelle, l'équipe d'Oxfam compte 14 personnes dans les camps de réfugiés, dont neuf œuvrent en Albanie et cinq en Macédoine.

En conférence de presse hier à Montréal, les représentants d'Oxfam ont insisté pour faire valoir que l'organisme est apolitique et qu'il ne prend pas position dans le conflit.

D'urgents besoins en eau potable

Le Haut-Commissariat aux réfugiés et le gouvernement albanais ont réquisitionné l'aide d'Oxfam pour prendre en charge l'approvisionnement en eau potable et en équipement sanitaire des réfugiés. A ce jour, Oxfam affirme avoir répondu aux besoins en eau potable et en équipements sanitaires de 70 000 réfugiés dans la région de Tirana, en Albanie, et de 70 000 réfugiés également près de Skopje, en Macédoine.

La ville de Kukës, en Albanie, par exemple, est passée de 25 000 à 100 000 habitants avec l'apport des réfugiés kosovars, qui ont été accueillis dans des familles, dans des édifices publics, ou qui sont tout simplement restés dans les champs. Oxfam a dû y installer des réservoirs d'eau potable et des latrines pour subvenir aux besoins de la population.

En Macédoine, la ville de Brazda compte un camp de 25 000 réfugiés, et la ville de Stankovic en accueille 8000. Tous ont été approvisionnés par Oxfam en latrines et en eau potable. L'organisme a aussi distribué 4000 trousses de santé aux réfugiés.

100 000 \$ en dons de la population

Depuis presque une semaine, Oxfam-Québec a reçu +100 000 \$ en dons de la population, et son objectif était d'en amasser 500 000 \$.

«La situation évolue très rapidement avec l'afflux constant de réfugiés, et l'équipe d'Oxfam a préparé six nouveaux sites dans ces régions qui serviront de camps au cours des prochains jours. D'autres sites sont à prévoir», a fait savoir l'organisme dans son communiqué.

Oxfam-Québec enverra par ailleurs un émissaire rejoindre l'équipe d'Oxfam en Albanie, à compter de lundi.

Au cours de la conférence de presse, le vice-président de la CSN, Roger Valois, a regretté hier que le premier ministre Jean Chrétien prenne des décisions dans ce dossier sans qu'un débat se fasse à l'Assemblée nationale.

Selon lui, la Chambre des communes aurait dû interrompre son congé pascal pour débattre de cette question.

Par ailleurs, les nouvelles demeuraient extrêmement rares quant aux événements se déroulant à l'intérieur des frontières du Kosovo. L'ensemble des travailleurs étrangers, dont les représentants d'Oxfam, ont en effet été chassés du territoire du Kosovo depuis quelque temps.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Entassés à Tirana, des réfugiés albanais du Kosovo crient leur douleur.

REUTERS

RÉFUGIÉS

Le Canada demeure prêt à répondre à un appel du HCR

SUITE DE LA PAGE 1

sécuritaire. Le HCR revient à cette politique et ne parle plus, pour l'instant, d'asile temporaire mais d'établissement permanent d'un nombre restreint de réfugiés.

En début de semaine, les pays européens, le Canada et les États-Unis avaient accepté, à la demande du HCR, d'accueillir temporairement plus de 100 000 réfugiés afin de mettre un terme aux conditions de vie déplorables des personnes entassées à la frontière macédonienne. Tout a changé mercredi après que les autorités de la Macédoine les ont amenés *manu militari* vers l'Albanie et quelques camps en Macédoine. La Yougoslavie, de son côté, a fermé les frontières et empêché les Kosovars de fuir, ce qui a tari le flot de réfugiés. L'Albanie, quant à elle, a indiqué qu'elle était prête à héberger 100 000 personnes de plus à la condition que l'OTAN en prenne la responsabilité.

Selon Mme Robillard, la majorité des réfugiés rejettent aussi l'idée d'être déplacés à des milliers de kilomètres de chez eux. Personne n'avait d'ailleurs encore manifesté l'intention, hier matin, de venir au Canada, a-t-elle ajouté. La ministre a nié que le changement de cap du HCR ait pour objectif de calmer les divisions persistantes entre les pays de l'OTAN au sujet de la dispersion des réfugiés sur deux continents. Elle a répété qu'il était attribuable à la nouvelle situation sur le terrain.

L'envoyé spécial du gouvernement canadien, Raphaël Girard, et l'équipe de fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration, qui sont dans la région, resteront sur place afin de pouvoir traiter de façon expéditive toute demande d'asile que leur référerait le HCR. Ces personnes recevront un permis ministériel qui leur permettra d'entrer immédiatement au Canada, où leur demande de statut de réfugié sera traitée de façon accélérée, a précisé la ministre. Le gouver-

nement canadien assurera aussi les frais de transport.

Le secrétaire général de la Croix-Rouge canadienne, Pierre Duplessis, a indiqué de son côté que la SCCR, qui devait participer à l'accueil des réfugiés au Canada, demeurerait en alerte et prête à déployer son personnel et ses bénévoles.

La suspension de cette vaste opération humanitaire risque de décevoir beaucoup de Canadiens qui se préparaient à recevoir les Kosovars. Mme Robillard a précisé que le gouvernement a reçu, en 24 heures, plus de 7000 demandes d'information et plus de 1000 offres d'aide. La Croix-Rouge canadienne a pu constater la générosité des citoyens puisqu'elle a recueilli plus de 800 000 \$ depuis la fin de la semaine dernière. Cet argent a déjà servi et servira aux réfugiés encore dans les Balkans et à ceux qui pourraient éventuellement venir ici. Malgré tout, ni la ministre ni M. Duplessis ne croient que l'annonce d'hier aura un effet démobilisateur sur les citoyens. «Certains peuvent être déçus, mais je pense que les Canadiens vont comprendre qu'on doit respecter la volonté des gens là-bas et être prêts, si jamais la situation change d'ici 24 heures, à toujours les accueillir», a dit Mme Robillard.

Le Canada avait prévu de déboursier 100 millions de dollars pour transporter et héberger les réfugiés pour une période allant jusqu'à six mois. Cette somme ne sera pas utilisée ailleurs car Ottawa veut être capable de répondre à tout nouvel appel du HCR.

Mme Robillard n'a cependant pas pu dire si le Canada offrirait davantage d'aide humanitaire pour seconder l'Albanie, qui est le pays le plus pauvre d'Europe et n'a pas les moyens de faire face seul à cette crise. Ottawa a déjà débloqué plus de 15 millions en aide alimentaire et produits de première nécessité. «S'il y a des demandes supplémentaires, le gouvernement les regardera sûrement avec bienveillance», a dit la ministre.

Terre-Neuve: Dion réplique à Bouchard

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Selon le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, le premier ministre Lucien Bouchard fait fausse route lorsqu'il trace un parallèle entre l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération et l'accèsion à la souveraineté pour le Québec.

«Bâtir un pays, ce n'est pas briser un pays», a écrit hier M. Dion au premier ministre, poursuivant ainsi sans relâche son échange épistolaire avec le gouvernement péquiste.

«Il est d'usage en démocratie, poursuit-il, d'exiger un seuil minoritaire plus élevé pour la sortie d'une union que pour l'entrée dans une union car les risques d'injustice sont plus élevés quand on cherche à briser des liens, des alliances et des obligations mutuelles forgés par le temps.»

EISENSTEIN

Un événement dont Montréal a la chance d'obtenir la primeur

SUITE DE LA PAGE 1

lui-même.» Après tout, il a dessiné bien avant de se mettre à tourner, ce Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein qui voulait devenir ingénieur architecte comme son père. Et il a dessiné toute sa vie, à des fins professionnelles parfois (sans que ce soit vraiment les *storyboards* de ses films), mais en marge d'*Ivan le Terrible* tout de même, pour camper un décor, tenant le crayon aussi pour s'amuser, signant plus de 5000 esquisses de l'âge de quinze ans (sur un cahier d'écolier) jusqu'à sa mort, en 1948, à 50 ans.

Ex-Centris a privilégié la thématique du corps humain plutôt que celle des décors, par exemple. Et pourquoi cent? «Un plus grand nombre d'œuvres aurait noyé le poisson, estime Daniel Langlois. Il faut prendre le temps de s'arrêter, de les interpréter. Et puis, cent, c'est un chiffre magique. D'ailleurs, l'année dernière, on faisait le centenaire du cinéaste.»

Aussi bien vous prévenir tout de suite. Dans le scénario initial de Daniel Langlois, l'expo Eisenstein devait coïncider avec l'ouverture du complexe. Une des salles aurait accueilli de jour une rétrospective du grand cinéaste russe, et il était prévu qu'une œuvre majeure soit projetée dans la troisième salle. Mais les délais de construction sont ce qu'ils sont. Ex-Centris n'est pas encore terminé. Rendez-vous pour la fin mai, à l'ouverture officielle.

Une initiative vraiment heureuse

C'est donc une exposition de dessins, technologie vieille comme le monde, qui pré-inaugure Ex-Centris, le fameux complexe cinématographique et de nouvelles images de Daniel Langlois, sur le boulevard Saint-Laurent. Une initiative vraiment heureuse. Tant Langlois que Gagnon sont

fiers de présenter l'expo avant les Américains. Depuis 1932, alors du vivant du cinéaste, les dessins n'avaient pas traversé l'Atlantique. Montréal en a la primeur aujourd'hui et pour tout le mois avant qu'elle circule à New York, à Los Angeles.

Et il n'est pas dit que tous les dessins d'Eisenstein quitteront Montréal après l'expo. Daniel Langlois est en pourparlers pour en acheter quelques-uns. Lorsqu'il s'est rendu à Moscou avec Jean Gagnon, le commissaire de l'exposition, il a été frappé par les mauvaises conditions de conservation des dessins aux Archives nationales russes, avec ce taux d'humidité qui n'aurait rien de bon. «Ils n'ont pas les moyens de conserver», soupire-t-il. Tellement que Langlois a fait inclure une clause dans le contrat d'emprunt des œuvres pour que le fonds soit associé à la préservation. La collection privée de Lydia Naumova, deuxième source de l'expo, lui est apparue ni plus ni moins bien protégée que les archives d'État. Eisenstein échangeait souvent des dessins contre du papier, du carton, denrées précieuses s'il en était. Costumière sur *Ivan le Terrible*, Lydia en a hérité d'une centaine, le tout aujourd'hui entre les mains de sa nièce Svetlana, de passage en ce moment à Montréal pour commenter le tout.

L'argent, le nerf de la guerre

Il est un grand admirateur d'Eisenstein, Langlois, de ses cadrages parfaits, de ses compositions de beauté. Et puis, il a de l'argent, lequel constitue le nerf de la guerre dans cette affaire. Cette expo lui aura coûté au bas mot 600 000 \$, une somme que bien des institutions muséales refusaient d'investir pour les dessins d'un cinéaste russe. Pour Monet, Van Gogh peut-être, ils s'affranchiront d'un tel montant, mais Eisenstein et des dessins plutôt que

INFIRMIÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

travail des infirmières depuis le début des négociations avec Québec, en avril 1998. Et ce, en dépit des moyens de pression exercés au début de l'été dernier, consistant à refuser de travailler des heures supplémentaires. «On se fait chanter la même chanson aux tables de négociations depuis le tout début des discussions», déplore Mme Skene.

En plus de l'écart qui sépare les parties en ce qui a trait aux salaires, les négociations achoppent tout particulièrement sur les clauses normatives, essentielles aux yeux des infirmières.

Ces dernières exigent que le fardeau de tâche des infirmières soit revu, qu'on limite le recours aux heures supplémentaires pour plutôt favoriser l'affichage de postes à temps complet et que des mesures draconiennes soient prises pour mettre fin à l'extrême précarité d'emploi qui sévit dans la profession infirmière.

«Le tiers des infirmières du Québec travaillent sur appel. Cela n'a pas de sens. On ne pourra jamais convaincre les jeunes d'entrer dans la profession si on ne régularise pas les conditions de travail. Pour la population, il est aussi temps de mettre un frein à l'instabilité des équipes infirmières», affirme Jennie Skene, rappelant la pénurie d'effectifs qui affecte le réseau de la santé.

Les infirmières exigent de Québec que l'argent consacré par les établissements de santé aux heures supplémentaires soit plutôt consacré à la création de postes permanents à temps complet. Depuis janvier 1999, plaide la FIIQ, c'est l'équivalent de 800 postes à temps complet que Québec aurait pu créer avec les sommes versées pour payer des heures supplémentaires.

La fédération infirmière estime qu'à l'heure actuelle, environ 2000 postes demeurent vacants dans le réseau de la santé. Cela s'ajoute aux 2250 postes que dit vouloir créer au cours des prochains mois la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, grâce à l'apport des 160 millions qu'a prévus le budget Landry pour oxygéner le secteur de la santé.

Reste que le recours à la grève ne se fera pas en un tournemain pour les infirmières, qui devront d'abord s'entendre avec le Conseil des services essentiels (CSE) avant de pouvoir exercer légalement leur droit de grève. En juin 1998, le CSE avait sommé les infirmières de mettre fin au mot d'ordre appelant les infirmières à refuser de faire des heures supplémentaires en raison des conséquences suscitées (fermetures de lits, chirurgies annulées) dans les hôpitaux par ce moyen de pression.

Chrétien et Zedillo divergent au sujet des frappes de l'OTAN

PRESSE CANADIENNE

Mexico — La participation canadienne à l'intervention de l'OTAN dans les Balkans a alimenté hier les discussions entre le premier ministre Jean Chrétien, en visite officielle au Mexique, et le président Ernesto Zedillo, partisan de la non-ingérence.

M. Zedillo et ses homologues de l'Amérique latine reprochent à l'OTAN de n'avoir pas obtenu de mandat du Conseil de sécurité de l'ONU avant de bombarder la Yougoslavie.

«Il a exprimé son désaccord quant à notre position, a indiqué Jean Chrétien à l'issue d'un entretien privé. Mais je lui ai expliqué que nous préférons de loin les négociations de bonne foi menées entre les pays membres de l'OTAN, le gouvernement de Belgrade et les Kosovars qui ont mené à l'accord de Rambouillet. Milosevic savait très bien qu'en cas d'échec de l'accord, il y aurait des bombardements.»

Mexico croit fermement qu'aucune nation n'a le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures d'États souverains. Et cette politique vaut aussi pour le Mexique, accusé de violer les droits de la personne et d'alimenter la discrimination contre les peuples autochtones. Les politiciens mexicains détestent rendre des comptes sur la situation des indiens du Chiapas où l'on a rapporté plusieurs cas de violations des droits de la personne.

Au cours d'une allocution marquant la visite de Jean Chrétien, le président du Sénat mexicain, Juan Antonio Garcia Villa, a fait allusion aux récentes interventions extérieures du Canada.

«Nos deux nations ont des traditions de paix et appuient leur politique étrangère sur le respect de la souveraineté, la reconnaissance de l'égalité politique des nations, la défense des droits internationaux, celle du dialogue et de la négociation comme meilleur moyen de résolution des controverses internationales.»

des toiles, non merci. Langlois trouve que dans le cénacle des institutions et des bailleurs de fonds, il y a du monde qui manque de culture... Mais peut-être manquent-ils de fric aussi. Pas lui. Le p.-d.g. de Softimage peut s'offrir un complexe cinématographique et une expo de prestige. Il aime avoir les coudées franches, et quand une bonne idée circule, il l'attrape à vol.

La bonne idée vient de Jean Gagnon. Il était conservateur aux nouveaux médias au Musée des beaux-arts d'Ottawa. Après avoir vu des reproductions de dessins d'Eisenstein, il a eu l'idée de monter une exposition. Établir des contacts n'était pas une mince affaire. En 1992, Serge Douline, un émigré russe à Paris qui pouvait l'aider à remonter le fil des collections privées, avait débranché son téléphone, et il ne l'a attrapé que par hasard dans la rue. L'année suivante, quand il est allé à Moscou, on tirait sur le parlement. En septembre dernier, de retour dans la capitale russe avec Langlois, le rouble se dévaluait à la vitesse de l'éclair et il n'y avait plus moyen de trouver de l'argent comptant. Ajoutez la longue chaîne des interprètes, car personne dans ces institutions ne parlait anglais. Ouf!

Le Musée des beaux-arts, en compressions budgétaires, a annulé le projet d'expo en 1995. Deux ans plus tard, quand Daniel Langlois a sollicité Gagnon pour lui offrir de diriger sa fondation, celui-ci lui a parlé des dessins d'Eisenstein. «J'avais les contacts, je connaissais le budget. Il a repris le projet au vol. Et voilà.»

Et voilà, donc, une expo qu'on ne peut que recommander, non seulement aux cinéphiles amoureux d'Eisenstein mais à tout le monde, car l'humour, la caricature sociale, le parcours en images d'un créateur peuvent rejoindre le grand public. Et aussi parce que c'est un événement dont Montréal a l'immense chance d'obtenir la primeur.